

L'ARRANGEMENT DE RECIPROCITE

IL EST FAUX QUE LE DOMINION AIT DEMANDE DU DELAI POUR LE RATIFIER.

Il est certain qu'il sera voté par une immense majorité libérale.

Ottawa, 3. (Dépêche spéciale au "Canada"). — Il n'y a rien de vrai dans la rumeur qui circule à Washington que le Canada a demandé un délai dans la ratification d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Le gouvernement n'a aucune raison de demander des changements dans l'arrangement du mois de janvier et au lieu de demander du délai, il serait plutôt anxieux de voir l'arrangement en force aussitôt que possible. Si le sénat américain ne passe pas l'arrangement demain, on croit que le président Taft pourra en obtenir la ratification dans une session spéciale qui sera convoquée à Washington le mois prochain.

On est certain ici que la majorité libérale tout entière, si l'on excepte les fugitifs Sifton et German votera l'arrangement.

PEARY VICE-AMIRAL

Par un vote de 164 à 34 le sénat lui confère les honneurs.

Washington, 3. — Les plans des amis du capitaine R. V. Peary pour obtenir la reconnaissance par le congrès de ses découvertes polaires ont eu un commencement de succès aujourd'hui alors que la chambre a adopté le bill amendé du sénat qui lui confère les honneurs. Le vote a été de 164 à 34.

Le premier bill du sénat autorisait la nomination de Peary comme vice-amiral de la marine et sa mise sur la liste des retraités et lui accordait la plus forte pension de grade. La chambre a amendé ce bill de manière à placer l'explorateur sur la liste des retraités du corps des ingénieurs civils avec le grade de vice-amiral, à partir du 6 avril 1909, de manière à lui offrir les remerciements du congrès pour ses explorations arctiques au cours desquelles il a découvert le Pôle Nord.

LE NOUVEAU-MEXIQUE

Sa constitution adoptée par le congrès.

Washington, 3. — Par un vote unanime, la chambre des représentants vient d'approuver la constitution de l'Etat du Nouveau-Mexique, adoptée par les citoyens de cet Etat.

Si, pour une raison quelconque, le sénat refusait de ratifier la décision prise hier par la chambre des représentants, le président aurait le droit d'autoriser le gouverneur du Nouveau-Mexique de prendre des mesures nécessaires pour l'exécution des fonctions d'Etat. Ceci sera promptement fait; une élection aura lieu d'après laquelle le Nouveau-Mexique deviendra un Etat de l'Union des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

IL BRISE LE RECORD

Un bel exploit du lieutenant Foulon et de l'aviateur Parmelee.

Laredo, Tex. 3. — Le record du monde en aéroplane a été brisé, aujourd'hui, entre cette ville et Eagle Pass. En effet le lieutenant Benjamin Foulon et l'aviateur Philip C. Parmelee, ont parcouru, en aéroplane armée, une distance de 106 milles en deux heures et sept minutes.

M. LIMANTOUR REVIENT

Le ministre des finances du Mexique a terminé sa tournée d'Europe.

Cherbourg, 3. — M. José Yves Limantour, ministre des finances du Mexique, s'est embarqué sur le "Kronprinz-Wilhelm", parti hier d'ici pour New York.

M. Limantour est accompagné de Mme Limantour dont la santé est complètement rétablie.

Ils ont quitté Paris hier dans la journée où ils étaient depuis le mois d'août dernier.

Le ministre avait reçu mission de placer en Europe un emprunt de 10,000,000 de dollars. La moitié de cet emprunt a été placée, mais le ministre a déclaré qu'il ne voulait pas disposer de l'autre moitié à présent.

Dans une interview récente, à Paris, laquelle avait été longuement discutée, M. Limantour avait dit que pour ramener la paix au Mexique, il fallait que les révolutionnaires mis à bas, fussent traités dignement et honorablement avec ceux qui ont mis en danger la sécurité et le crédit du pays.

REVOLTE AU MAROC

Les tribus Cherada se lèvent contre le sultan.

Fes (Maroc), 3. — Les tribus Cherada, habitant dans la région de Fes, se sont révoltées contre l'autorité du Sultan.

Un détachement important conduit par la mission militaire française, se prépare à attaquer les tribus rebelles.

UN NOBLE ARRETE

Richard d'Arkov, baron de Hongrie, accusé de vol qualifié.

New York, 3. — Un homme qui prétend s'appeler Richard d'Arkov et être baron hongrois a été enfoncé dans la prison du tribunal de Jefferson Market sous l'accusation de vol qualifié et de port d'arme cachée. Le baron est accusé d'avoir volé deux croissants de platine d'une valeur de neuf cents dollars.

Muni d'un mandat du juge Corrigan, le policeman Walsh se présentait hier à l'hôtel Plaza et arrêtait d'Arkov, non sans que celui-ci eût opposé une certaine résistance.

Sur le trajet de l'hôtel au quartier général de la police, d'Arkov entra avec son garde du corps à la Night and Day Bank, où il se munit d'une somme de trois mille dollars.

Arrivé au quartier général de la police, d'Arkov fut fouillé, comme c'est l'usage, et l'on trouva sur lui, en plus des trois mille dollars retirés de la banque, une somme de sept cents dollars en petits billets; il avait aussi sur lui quelques bijoux.

Outre l'argent et les bijoux, le baron portait dans ses poches un "apple knuckles", arme connue sous le nom de "coup de poing américain". Il se déclara surpris que le port de cette arme fût interdit aux Etats-Unis.

M. Julio S. Jarron, vice-consul cubain, a déclaré qu'il avait rencontré d'Arkov au Waldorf-Astoria Hotel, il y a plusieurs années. Il lui montra deux croissants de platine qu'il avait en sa possession et le baron lui fit remarquer qu'on pourrait en faire des bagues ou autres bijoux; il offrit même de les emporter pour les faire estimer. M. Jarron y consentit, mais ne revint plus des croissants.

Le baron affirmait que M. Jarron lui avait remis les croissants en paiement partiel d'une dette de jeu.

Au cours de son interrogatoire, le prisonnier raconta qu'il avait épousé, il y a dix-huit mois, Mlle Elsie Schroeder, fille d'un brasseur, qui possédait 70,000 dollars et de gros revenus.

Le juge Corrigan mit le baron sous mille dollars de caution pour le port d'arme cachée et trois mille dollars pour le vol qualifié. Le baron déposa la caution dans la soirée et fut remis en liberté.

TRISTE HECATOMBE

Hazleton (Pennsylvanie) 3. — Dans un incendie qui a détruit deux maisons à Oneida, près d'ici, la nuit dernière, cinq personnes ont péri. Les deux maisons étaient occupées par les familles Gorodsky et Slovák, de nationalité hongroise. Mme Gorodsky et son fils, infirme, ont pu échapper aux flammes.

L'incendie fut éteint par le crépitemment des flammes. Il appela sa mère qui se précipita dans l'escalier, portant son enfant dans ses bras, et descendit à l'étage au-dessous afin de se rendre compte de ce qui se passait.

Elle ne vit rien, et voulut remonter, mais, arrivée en haut, elle vit le chemin de son appartement coupé par les flammes qui venaient de la maison habitée par la famille Slovák. Son mari et ses autres enfants, deux garçons et deux filles, ne purent être prévenus à temps et périrent dans les flammes.

On ignore quelle est la cause exacte du sinistre, mais on suppose qu'il a été provoqué par l'explosion d'une lampe.

UN GRAND PORT DE MER

Colon, 3. — La ville de Panama, si les projets du gouvernement sont mis à exécution, deviendra un grand port de mer dans lequel afflueront les navires marchands du Pacifique. Le président Arosemena a dernièrement élaboré un vaste projet d'amélioration dont l'exécution permettra à la république de marcher seule, quand le canal achevé, les Etats-Unis retireront leur aide. Dans ce projet se trouve l'idée d'améliorer la ville de Panama.

La ville de la côte du Pacifique est de fait un port de mer actuellement. Mais la différence de niveau de la mer variant de quatorze à vingt-quatre pieds, suite de la marée, seuls les navires de peu de tirant d'eau peuvent se réfugier à l'abri de la jetée.

De plus, la jetée à un mille au large se trouve un bas-fond de rocher. Le plan n'est pas de creuser le port, mais de combler la partie inaccessible aux navires de fort tonnage et de construire une nouvelle ville près de l'eau profonde.

Le coût de pareils travaux est évalué à 10,000,000 de dollars. La commission du canal va exécuter un projet semblable à Balboa, port qui attirera tout le trafic si la ville de Panama ne fait pas les améliorations promises.

Le projet du président Arosemena n'est pas nouveau. Il y a plusieurs années, un entrepreneur voulant obtenir le droit de franchises pour la construction d'un canal de Panama, avait offert de transporter la ville vers l'eau profonde. En ce projet, à cette époque, avait consenti de l'aider, un autre qui était traité d'"illuminé".

LA SESSION SPECIALE

LE PRESIDENT TAFT N'A PAS ENCORE FIXE LA DATE DE SA CONVOCATION.

Il semble confiant que la réciprocité sera passée à cette session spéciale.

Washington, D.C., 3. — Le président Taft a déclaré, ce soir, en rentrant de sa longue promenade à pieds, qu'il avait vu le soleil se coucher hier, qu'il avait aussi vu une nouvelle lune dans les cieux. Le président n'a pas encore décidé quand il lancera sa proclamation convoquant la session spéciale du congrès et il n'a pas non plus fixé la date de sa réunion.

En dépit du fait que la mesure qu'il désirait le plus voir passer n'est pas devenue loi à la présente session, le président se réjouissait ce soir du nombre des bills qui avaient été examinés.

Le bill de la codification judiciaire qu'il considère comme l'une des additions les plus importantes à la procédure légale du pays depuis le dernier demi-siècle, a été adopté. Le bill pour les fortifications du canal de Panama lui a aussi beaucoup plu.

Beaucoup de travail a été accompli à la présente session et cela semble au président être d'un grand avantage pour le pays. Il n'a pas eu de mois désolés pour le présent congrès, qui vit ses derniers jours avec qu'il n'a pas adopté la réciprocité. Il attend la "Nouvelle Lune" du prochain congrès pour remplir ses desirs dans ce sens.

LES SERFS EN RUSSIE

Nicolas veut faire disparaître les derniers vestiges du servage.

St-Petersbourg, 3. — Dans un rescrit impérial publié, aujourd'hui, l'empereur Nicolas, annonce son intention de compléter l'œuvre de son grand-père pour l'émancipation des serfs, en transformant les paysans non seulement en hommes libres, mais en possesseurs de terres. Ceci peut s'accomplir, dit l'empereur, en offrant aux paysans la facilité de quitter leurs communes et par l'amélioration de la science agricole.

LA CHASSE AU LOUP

Le gouvernement d'Ontario mettra des restrictions à la gratification.

Toronto, 3. — Le trésorier provincial a trouvé le moyen de dérouter les gens qui voulaient frauder le gouvernement avec les gratifications pour la chasse au loup. On sait que le gouvernement paie une gratification de \$15 pour chaque loup qui est tué. La preuve de la mort du loup se fait par la production de ses oreilles.

Au nombre des stratagèmes imaginés pour obtenir indûment cette gratification, se trouvait celui de louer des peaux à Winnipeg, de leur couper les oreilles, de collecter la gratification, puis de retourner les peaux. A la présente session le trésorier présentera un bill en vertu duquel la peau tout entière sera produite et deviendra la propriété du gouvernement.

BILL MINER CONDAMNE

Le fameux bandit canadien reçoit une sentence de vingt ans.

Gainesville, Georgie, 3. — George Anderson, alias "Old Bill Miner", qui s'est échappé du pénitencier de New-Westminster, C. A., a été condamné à vingt ans d'emprisonnement, et George Hanford et Charles Hunter, ont reçu des sentences de quinze ans chacune, pour avoir dévalisé un train express près de White Sulphur Springs, récemment. Si rien n'avait pu être prouvé contre lui, le fameux bandit Miner aurait été ramené au Canada et réintégré au pénitencier de New-Westminster où il devait passer sa vie, pour avoir dévalisé un train du Pacifique Canadien.

SUR LA FRONTIERE GRECQUE

Une nouvelle rixe entre les patrouilles grecques et turques.

Athènes, 3. — Une nouvelle rixe a eu lieu entre des patrouilles turques et grecques sur la frontière. Il s'est produit récemment plusieurs rencontres de ce genre, mais cette nouvelle rixe est la plus sérieuse de toutes.

Une dépêche reçue de Thessalie annonce qu'une patrouille turque a attaqué quatre tireurs grecs. Une rixe s'ensuivit et des renforts vinrent secourir les deux parties belligérantes. La bataille a continué pendant quatre heures, au bout desquelles les Turcs se retirèrent, laissant deux morts sur le côté grec de la frontière.

EXPLOSION MEURTRIERE

Une bouilloire saute aux chutes Niagara, causant la mort de trois hommes. On compte aussi six blessés.

Niagara Falls, 3. — Une épouvantable explosion s'est produite ce matin, dans l'établissement de la Ontario Power Co. Une conduite de gaz a éclaté, causant la mort de trois hommes et en blessant six autres, dont deux mortellement.

Les victimes sont David Henderson, Niagara Falls, N. Y., charpentier, Charles McConiphical, charpentier, Niagara Falls, Ont., Arthur Orchard, aide, Niagara Falls, Ont.

Les blessés sont George Howe, Chippewa, coupures et brûlures à la figure et sur le corps; John Otto, charpentier, coupures à la figure; George Garvey, charpentier, coupures à la tête aux mains et aux membres; Henry J. Ryan, blessures au cuir chevelu; David McKinnon, brûlures à la tête et sur le corps.

Toutes ces victimes sont des ouvriers bien connus ici.

Tout accès au tuyau de ligne a été coupé par l'explosion.

Après une enquête soignée par le surintendant, H. H. Wilson de la Ontario Power Co., celui-ci a déclaré que l'explosion avait été causée par une fuite de gaz naturel d'un tuyau qui passe dans le tunnel conduisant à la nouvelle annexe de la bâtisse du pouvoir. L'explosion s'est produite exactement à l'ouverture du tunnel où l'on est à faire des travaux d'excavation. L'explosion a projeté les hommes contre le mur de la nouvelle annexe avec une force incalculable.

L'équipe des travailleurs, était sous les ordres de M. Otto, contre-maître charpentier.

LE TERME DE LA COUR SUPREME

Plusieurs nouvelles causes ont été entendues hier.

Ottawa, Ont., 3. — Le terme de la Cour Suprême s'est continué, aujourd'hui. La cause de la Alberta Irrigation Co., contre le roi a été terminée et le jugement réservé. La cause du Nord Canadien contre Macdonald est ensuite entendue. Les circonstances de cette cause étaient semblables à celles du Grand Tronc Pacifique contre la ville de Port William dans laquelle le comité judiciaire du conseil privé a récemment accordé un droit d'appel spécial. Sur suggestion de la cour, la cause est remise jusqu'au prononcé du jugement dans la cause de Port William.

On passe ensuite à la Northwest Thresher Co., contre Fredericks. Cette cause est un appel "Per Saltum" du jugement de M. le juge Newlands, qui a décidé que la compagnie ne pouvait exercer de saisie en vertu d'un jugement émis contre le homestead du défendeur, lequel était exempt de vente, sur exécution de saisie par un statut de la Saskatchewan. Cette décision affecte les droits de la compagnie de jeter un nuage sur le titre du détenteur du homestead en l'accusant en vertu d'un jugement auquel il ne peut y avoir de remède par exécution jusqu'au temps où ces terres cessent d'être habitées comme homesteads, perdant ainsi le bénéfice d'exemption. Le jugement a été réservé.

TERRIBLE VENGEANCE

Cinq cents pillards brûlés vifs par les habitants d'une ville.

Victoria (Colombie anglaise), 3. — D'après des personnes arrivées ici aujourd'hui par le "Tanba-Maru", venant d'Orient, la terreur règne dans la partie de la Chine en proie à la famine.

Des bandes de centaines s'étant emparées de Kunshan, et l'ayant pillée et massacrée les habitants, ceux qui avaient échappé résolurent de se venger.

Ils suivirent la bande qui se rendait dans une ville murée voisine afin de procéder au pillage. Pendant que les pillards se livraient au sac de la ville les habitants de Kunshan incendièrent la ville et fermèrent les portes qu'ils gardèrent militairement.

Les réfugiés, prisonniers dans la ville murée, parlementèrent avec les assiégeants et les menaçèrent de faire mourir cinq habitants de Kunshan, qu'ils avaient emmenés prisonniers, à moins qu'ils ne fussent relâchés. Les assiégeants ayant refusé, les pillards procédèrent littéralement les cinq prisonniers sous les yeux de leurs compatriotes. Trois autres prisonniers furent attachés aux piliers d'une maison en feu.

Les implacables habitants de Kunshan restèrent aux portes de la ville jusqu'à ce que fussent engloutis dans les flammes les cinq cents pillards. Pas un seul n'a survécu.

UN COUP RATE

Calcutta, 3. — Une bombe a été lancée aujourd'hui contre l'automobile du chef de police de Calcutta, M. Denham, au moment où il passait dans une rue de la ville.

La bombe n'a pas éclaté et l'automobile de cet agent, un jeune indigène, a été arrêtée.

Par un hasard assez étrange, M. Denham ne se trouvait pas dans son automobile, qui était occupée par un autre fonctionnaire.

LE REVENU DU CANADA

IL ATTEINDRA PROBABLEMENT TRENTE MILLIONS POUR L'ANNE COURANTE.

Il s'est donc augmenté de dix millions depuis l'année dernière.

Ottawa, 3. (Dépêche spéciale au "Canada"). — Lorsque M. Fielding fera son discours sur le budget, le mois prochain, il sera en mesure de faire un rapport éminemment satisfaisant pour le pays.

D'après toutes les indications, le surplus du revenu sur toutes les dépenses sur le compte consolidé sera d'environ trente millions, soit une augmentation de dix millions sur l'année dernière.

Il pourra montrer que chaque item des dépenses capitales pour les travaux publics, etc., ont été renouvelés par le revenu, de même que presque toute la dépense de l'année pour le Transcontinental National. Pour les onze mois de l'année fiscale, le revenu s'est chiffré à \$104,302,705, soit une augmentation de \$14,618,215 sur la même période de l'année précédente. Les dépenses sur le compte de fonds consolidés ont été de \$70,587,871, soit une augmentation de \$6,711,287.

La dette nette du Dominion, à la fin de février, était de \$331,355,198, soit une diminution de près de deux millions durant le mois. Le revenu de février a été de \$9,191,917, soit une augmentation de \$1,318,060 sur l'année précédente.

ARRESTATION MOUVEMENTEE

La police de New-York a fort à faire pour vider une maison de jeu.

New-York, 3. — La bataille la plus épuisante de la guerre de la police contre les maisons de jeu s'est livrée, cet après-midi, au Times Square, et elle a eu pour témoins les nombreux spectateurs qui se pressaient aux portes des théâtres de vaudeville. Des soupapes à classement, des haches et des marteaux de forges, n'ont pas réussi à briser les portes bardées de fer de près de six pouces d'épaisseur qui protégeaient une chambre de troisième dans un édifice du Broadway, contre l'invasion de M. William J. Flynn, député de la commission de police et de son escadron de détectives. Ces derniers étaient décidés cependant à remporter la victoire coûte que coûte. Ils s'armèrent d'échelles et parvinrent à entrer dans la chambre par une fenêtre donnant sur le Broadway. Cette opération périlleuse causa tant d'excitation dans la foule des spectateurs que l'on dut envoyer une patrouille spéciale pour maintenir l'ordre.

Pendant ce temps, les agents de police avaient pénétré dans la pièce, mais les principaux occupants du tripot avaient prodigieusement pris la fuite. Pas moins de deux cents hommes furent découverts dans la salle et de nombreuses opérations ont été opérées.

UN NOUVEAU OPERA

"The Sacrifice", grand opéra de Converse, remporte un beau succès.

Boston, 3. — "The Sacrifice", un grand opéra composé par Frederic S. Converse, né dans le Massachusetts et représenté par Wallace Goodrich, de Boston, a été joué pour la première fois, à l'Opéra de Boston, ce soir. Il y a remporté un beau succès.

DE PAU A PARIS

Pau, France, 3. — Quatre aviateurs militaires sont partis d'ici, aujourd'hui, en aéroplane pour Paris, dans le but de renouveler le vol du capitaine Boulanger de Paris à Pau, en passant par Bordeaux. La distance est d'environ cinq cents milles.

A la première étape, deux des aviateurs, le lieutenant De Malherbe et l'enseigne Conneau sont arrivés heureusement à Libourne, à environ vingt milles de Bordeaux et cent milles de Pau.

Le lieutenant Princetian s'est perdu dans le brouillard et est descendu à Mont de Marsan, à quarante milles au nord de Pau, et le lieutenant Rose a brisé sa machine peu de temps après le départ. Il la réparera à peu de distance de Pau.

Le capitaine Bollenger partira demain pour Bordeaux dans son aéroplane pour rejoindre les autres officiers, et tous les cinq ils partiront pour Paris.

PROPRIETAIRES !

Si vous avez des propriétés à vendre ou des loyers à collecter, envoyez-nous votre nom et nous irons vous voir.

TRANSACTIONS PROMPTES - SATISFACTION GARANTIE

COMPAGNIE NATIONALE IMMOBILIERE ET FINANCIERE
66 St-Jacques, 1er étage. Main 1846.

TAPISSERIES POLES MOULURES

Nous avons la plus grande choix de cette ville en fait de

TAPISSERIES

à des prix équitables, pouvant convenir à toutes les bourses.

PAPIERS PEINTS Canadiens, Américains, Anglais et Allemands

C'est-à-dire que nous pouvons satisfaire tous les goûts. Nous vendons aussi toute marchandise se rattachant à ce commerce et servant à l'ornementation des demeures, comme moulures, toiles à murs, burlaps, perches à rideaux (pôles), etc., etc., etc.

Nous faisons une spécialité de la confection à ordre des stores (blinds) de toutes grandeurs.

Une visite à notre département de tapisseries et tentures murales vous convaincra de ces deux faits indéniables :

Que nous avons le choix le plus considérable et le plus varié de la ville ; Que nos prix sont les meilleurs et peuvent soutenir la comparaison.

GRANGER FRERES, 43 rue Notre-Dame Ouest MONTREAL

COIN DE LA PLACE D'ARMES. 282-1-6-8-4

Ecole de Culture Physique ROUMACEON

Diplômé par son Gouvernement. Le Seul Professeur de Culture Physique à Montréal

LES CAUSES DE SES SUCCES

Tous les malades ont été guéris. Tous les faibles sont devenus forts. Les centaines d'élèves ont suivi les cours du Prof. Roumaceon, tout ont été satisfaits. L'offre \$100.00 à qui prouvera le contraire. Ses résultats défient toute concurrence. L'Ecole est ouverte toute la journée. Classe spéciale pour dames et enfants.

469 St-Laurent, Tél. Bell Est 5285

Le Guinness Stout Embouteillé par Burke

est un tonique parfait pour les personnes qui ont besoin de l'alimentation riche qu'offre l'Extrait de Malt combiné avec les propriétés fortifiantes du meilleur Stout.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS DE VIN

LOCOMOTIVES Chars à Bascule--Rails

Toutes grandeurs. — Prompte livraison.

Neufs et de seconde main.

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER

Téléphones Main 3420-3421 NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE 282-1-P

Tailleurs Fashionables Pour Dames et Messieurs

Oscar Loisel & Cie

Autrefois tailleur en chef chez HENRY MORGAN & CO., LTD.

Hautes Nouveautés.

428 rue St-DENIS, près Dorchester 282-1-M-4-5-P

La Culture Physique du Prof. Emila J. Poirier

PHYSIOLOGISTE ET SCIENTISTE EN

PHYSICOTHERAPIE

1420 BOULEVARD ST-LAURENT

Exercices Scientifiques et Diététiques, Hydrothérapie, etc.

Local admirablement bien situé aux environs de la montagne. Demandez notre prospectus. Cours spéciaux pour Dames et Enfants.

BELL TEL. ST-LS. 2667 282-1-P

PROPRIETAIRES !

Si vous avez des propriétés à vendre ou des loyers à collecter, envoyez-nous votre nom et nous irons vous voir.

TRANSACTIONS PROMPTES - SATISFACTION GARANTIE

COMPAGNIE NATIONALE IMMOBILIERE ET FINANCIERE

66 St-Jacques, 1er étage. Main 1846.

279-1-P

LETTRE PARLEMENTAIRE

LA REPRISE DU DEBAT SUR LA RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS EST REMISE A MARDI. — UNE LONGUE DISCUSSION SUR LA BAIE DE FUNDY.

(De notre correspondant parlementaire).

Ottawa, 3. — Le programme tracé pour aujourd'hui, comportait l'étude des crédits, mais, il s'est trouvé contrarié par une longue discussion sur la baie de Fundy, soulevée par M. Jamieson, député de Digby. Une partie de l'après-midi et toute la soirée ont été occupées par le débat sur cette question et à l'ajournement, il n'était pas terminé. Il se continuera donc lundi et c'est l'hon. M. Brodeur qui prendra le premier la parole. Il pourra bien se faire que toute la journée y passe encore. La reprise du débat sur la réciprocité sera donc, en conséquence, remise à mardi.

Pour prévenir la pollution de l'eau

M. Lewis a présenté, au début de la séance, un bill intitulé : Loi concernant l'eau employée comme breuvage. D'après ce bill toute municipalité ou corporation qui s'approvisionnera d'eau dans une rivière ou cours d'eau ou des égouts sont déversés et qui distribue cette eau au public sans l'avoir fait stériliser au préalable, sera passible d'une amende n'excédant pas \$200 pour chaque jour qu'elle aura enfreint la loi.

Le bill a subi sa première lecture.

Les salaires des employés civils

M. Beauriant, député de St-Hyacinthe, a de nouveau insisté, auprès du Gouvernement pour faire adopter le bill qu'il a présenté de nouveau cette session au sujet des salaires des employés civils.

Actuellement les salaires des employés civils ne peuvent pas être saisis en paiement de dettes, or M. Beauriant voudrait que ces employés soient mis sur le même pied que les autres citoyens, c'est-à-dire que leurs salaires soient saississables.

Le député de St-Hyacinthe fait remarquer qu'en Australie les employés civils qui se rendent coupables d'infractions pénales à la loi sont sévèrement punis et il donne lecture de résolutions passées par la Chambre de Commerce et le Board of Trade de Montréal ainsi que la Chambre de Commerce de Québec approuvant l'introduction d'une telle mesure.

M. Beauriant dit qu'il ne comprend pas pourquoi le salaire d'un ouvrier gagnant de \$35 à \$40 par mois serait saississable tandis que celui d'un employé civil gagnant de \$100 à \$200 par mois ne l'est pas. Il n'a pas de raison pour que ce dernier jouisse d'un tel privilège et le Gouvernement devrait être le premier à obliger ses employés à payer leurs dettes.

M. Beauriant déclare qu'il est bien disposé à ramener chaque année cette mesure devant la chambre jusqu'à ce qu'elle soit adoptée.

M. Boyer, député de Val-des-Ruisselles, approuve les remarques faites par M. Beauriant, mais, d'après lui, cette mesure devrait s'appliquer aussi bien aux entrepreneurs et aux ouvriers employés temporairement par le Gouvernement. M. Boyer cite le fait de certains entrepreneurs de dragage qui ont négligé de payer leurs fournisseurs. Il en profite aussi pour féliciter le ministre de la marine d'avoir inauguré ce système de pourvoies spéciaux; mais, même encore dans ce cas faut-il s'assurer que ces pourvoies sont solvables.

M. Turcotte, député de Québec, ne voit pas pourquoi le Parlement fédéral n'aurait pas le droit de légiférer en la matière; il a adopté une loi concernant la durée des heures de travail dans les Travaux Publics, il peut par-

fairement obliger ses employés à payer leurs dettes.

M. Turcotte dit qu'il approuve entièrement les remarques faites par le député de St-Hyacinthe.

L'hon. M. Brodeur dit que depuis la nomination de pourvoies spéciaux pour le département de la marine, qui d'après leurs contrats doivent nourrir les hommes d'équipage à raison de 50 cts par jour et par tête et les officiers à raison de 80 cts par jour et par tête, le département a économisé l'année dernière plusieurs milliers de dollars.

Quant au mérite de la loi présentée par M. Beauriant, l'hon. M. Brodeur dit qu'une telle mesure, obligeant les employés civils à payer leurs dettes lorsque ces dettes sont légitimes, serait désirable.

Sir Allen Aylesworth dit que tout en n'ayant aucune sympathie pour un employé civil qui ne paie pas ses dettes, il craint fort que la mesure proposée ne soit pas dans l'intérêt public. D'après lui, en effet, l'expropriation de la saisie sur les salaires des employés civils repose sur le principe que le Roi ne peut pas être forcé à compenser un tribunal contre son gré. C'est une prérogative qui est dans l'intérêt public et qui s'applique aux employés civils.

Il ne serait donc pas opportun de changer l'état de choses existant actuellement.

M. Meighen et Carvell terminent la discussion sur ce sujet, tous deux parlant en faveur de la mesure présentée par M. Beauriant.

A propos de réciprocité

M. Burrell voulait savoir si, comme l'annonçait une dépêche de Washington, un membre du Gouvernement canadien était parti pour Washington afin de s'entendre avec le président Taft au sujet de certains amendements à la convention douanière.

L'hon. M. Fielding a répondu qu'aucun ministre n'était parti pour Washington et que la nouvelle était, en conséquence, erronée.

M. Jamieson, député de Digby, souleva ensuite la question de la décision du tribunal de la Haye, en rapport avec les pêcheries de l'Atlantique, appuyant surtout sur le fait que la décision du tribunal avait été suspendue dans le cas de la Baie de Fundy.

Il demande sur qui retombera la responsabilité d'avoir exclu cette large étendue d'eau de la décision du tribunal et fait remarquer que les Américains conservent malgré tout, leur droit de pêche, dans cette baie.

Sir Allen Aylesworth, explique que cette question a été réglée en 1845. A cette époque, Lord Aberdeen, alors secrétaire des affaires étrangères, pour la Grande-Bretagne, avait, sur l'ordre du Gouvernement anglais, envoyé au Gouvernement américain, une lettre d'après laquelle, les pêcheurs américains avaient le droit de pêcher dans la Baie de Fundy.

Le 27 janvier 1909, l'ambassadeur anglais Bryce et le secrétaire d'Etat Root, s'entendirent pour que cette question de la baie de Fundy, ne fut pas soumise au tribunal de la Haye, attendu qu'elle était réglée.

Quant à accuser le Gouvernement canadien d'avoir agi à la légère, à ce sujet, le ministre de la Justice dit qu'il a fait son devoir. La question pourrait être soumise à l'arbitrage, à une date ultérieure, mais pour cela il faudrait obtenir l'autorisation de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et il ne croit pas que ces derniers, forts des droits qui leur ont été conférés par Lord Aberdeen, s'y accoutent de bon gré.

M. Maddin, député de Cap Breton, continue la discussion, en soutenant les prétentions de M. Jamieson.

Puis la Chambre s'ajourne à 11 heures, à la demande de l'hon. M. Brodeur.

LES BOUTONS DISPARUS EN 5 JOURS POUR LES ROUTES DE L'AIR

Le nouveau traitement au Sulfate de Calcium accompli des merveilles dans chaque cas d'éruption de la peau

On peut d'essai envoyé gratis pour le prouver

Vous n'avez pas besoin d'attendre longtemps si vous voulez débarrasser votre visage de vos boutons ou autres éruptions cutanées. Vous avez besoin de vous débarrasser maintenant. La semaine prochaine vous pouvez avoir le visage d'un jeune homme ou d'une jeune femme. Quelque part où vous n'aimez pas à avoir des boutons.

Vous pouvez vous en débarrasser juste quand il le faut en prenant des cachets de Calcium de Stuart.

Ces merveilleux petits cachets ont guéri des milliers de personnes en trois jours et des cas de plus graves de boutons de peau en une semaine. Ils contiennent comme ingrédient le plus complet le plus rapide et efficace purificateur du sang que l'on connaisse, le sulfate de calcium.

Souvenez-vous aussi que la plupart des boutons sur le visage contiennent du poison, et de plus ils sont déplorables pour l'hygiène.

Les cachets de Calcium de Stuart n'ont pas une seule parcelle de poison. Ils ne contiennent pas de mercure, de plomb, de cuivre, ou d'autres substances nocives. Ils sont absolument sûrs. Ils sont absolument sûrs. Ils sont absolument sûrs.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

Ne restez pas plus longtemps humiliés par vos boutons. Vous avez un visage couvert de boutons. Évitez que les étrangers vous regardent fixement et que vos amis soient honteux de votre figure.

C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur. C'est votre sang qui vous fait ce que vous êtes. Les hommes et les femmes qui souffrent de boutons ont un sang impur.

LES PILOTES DEMANDENT LA SIMPLIFICATION DES SIGNES — UNE CARTE AERONAUTIQUE EST NECESSAIRE

Paris, 4. — Le jalonnement des routes de l'air, est à l'ordre du jour. La signalisation aérienne occupe tous les esprits, met toutes les imaginations en branle et c'est là le grand mal car — pour différer de son voisin — on finit par compliquer au lieu de simplifier.

Nos grandes associations aéronautiques ont compris cette question au programme de leurs travaux pour l'année 1931. L'Aéro Club de France s'en occupe au sein de la commission de cartographie, la Fédération Aéronautique Internationale en discutera en assemblée extraordinaire, belge et aura à se prononcer sur la proposition belge de la création d'une commission internationale d'étude, de la carte aérienne; la Ligue Nationale Aérienne a un projet très complet et multiple les essais de visibilité des signes adoptés; l'Association Générale Aéronautique vient de nommer une commission pour l'étude d'un jalonnement parfait. Il s'agit jusqu'à présent de pouvoirs publics que la question ne préoccupe et au ministère de la guerre, service de l'aviation, une commission d'étude et expérimente les projets des officiers. C'est dire que de cet ensemble de travaux doit sortir un jalonnement idéal.

Des enquêtes différentes auxquelles nous nous sommes livrés, il résulte que les aviateurs seraient partisans du jalonnement des routes de l'air, à la condition expresse que cette signalisation soit la plus simple et la plus rapide à lire et à comprendre. Les signes conventionnels: losanges, carrés, etc., affectés à chaque route ne les contentent pas davantage; encore moins la division et notation des longueurs et latitudes et obligerait l'aviateur à des recherches susceptibles d'amener des erreurs.

Ce que tous réclament c'est un dispositif qui, à première vue, permet de se rendre compte de la région dans laquelle il va.

Il y a quelque temps, l'Association Générale Aéronautique avait songé à installer sur les aérodromes actuels et sur différents emplacements, les signes conventionnels: losanges, carrés, etc., affectés à chaque route ne les contentent pas davantage; encore moins la division et notation des longueurs et latitudes et obligerait l'aviateur à des recherches susceptibles d'amener des erreurs.

C'est là un commencement d'orientation fort simple et très utile, visible et compréhensible à toutes altitudes et n'obligeant pas l'aviateur à descendre vers le sol pour la lecture d'un signe quelconque.

Nos voisins, les Belges, ont l'intention de faire des essais en écrivant simplement le nom des localités sur les toits des grandes gares, fort nombreuses en Belgique. C'est la corroboration de la proposition de Leblanc, celle à laquelle on viendra infailliblement.

A l'heure actuelle les pilotes de sphériques voyagent à des altitudes moyennes de 500 et 1.000 mètres, s'orientent au moyen des voies de chemin de fer et des noms des gares qu'ils parviennent à lire à la lunette. Nos aviateurs agissent aussi de même et au cours du Circuit de l'Est c'est souvent que Leblanc et Aubrun ont employé ce procédé pour se reconnaître. C'est donc là, la consécration d'un système qui serait facilement réalisable.

Le Home Rule

M. Austin Burrell dit qu'il sera bientôt accordé à l'Irlande.

Londres, 3. M. Austin Burrell, secrétaire en chef pour l'Irlande, parlant à Oxford, ce soir, a déclaré que le Home Rule pour l'Irlande, les grandes lignes du projet de Gladstone ne sera modifié que quant aux mesures que le temps et la raison auront montrées comme devant être changées. Il a ajouté que le Gouvernement est actuellement à faire une enquête sur la position fiscale de l'Irlande et se prépare à lui accorder le Home Rule.

EMBUTES A SPRINGHILL

Les mineurs en grève se soulèvent et causent des dommages.

Springhill, N.E., 3. — Les troupes stationnées ici, cause du 1er grève des mineurs, ont eu hier à gréver une sérieuse émeute.

Les grévistes ont commencé par jeter des pierres dans les maisons de ceux qui étaient retournés à l'ouvrage, depuis quelques jours.

Peu nombreux, des les premiers moments, le nombre des assaillants grossit peu à peu jusqu'à ce qu'enfin il y eut une centaine de personnes, alors que les désordres devinrent sérieux.

Le gérant Sharp et autres officiers firent ce qu'ils purent pour protéger la propriété de la compagnie et les mineurs qui avaient été assaillies. Dans la mêlée, M. Sharp a reçu à la tête des confusions graves. La police de la ville intervint et ceux qu'ils arrêtèrent, chose étrange, furent justement ceux qui essayèrent de rétablir la paix.

On a ensuite fait venir les troupes et tout est rentré dans l'ordre. On s'attend à d'autres troubles demain.

UN RECORD DANS LES POSTES

Vienne, 3. — Les rapports du service postal Austro-Hongrois, montrent que plus de trente-sept millions de lettres ont été expédiées en Autriche-Hongrie par les Austro-Hongrois qui vivent en Amérique durant l'année 1930. Cette somme est, cinq fois plus grande que le montant reçu par les bureaux de poste de 1900.

Les Pilules Moro

Constituent, chez l'homme, la base de la santé.

M. Olivier Lacombe, 909 rue Drolet, Montréal, en parle éloquemment.

Dans toute maladie, il y a deux causes évidentes, l'une première ou indirecte; l'autre déterminante ou immédiate.

Ainsi, un homme, par exemple, souffre de rhumatisme. La cause première peut être soit la faiblesse des muscles ou autres troubles organiques; et la cause directe ou déterminante sera généralement un abus de forces ou certaines imprudences, etc.

Il ressort clairement de ce qui précède que le traitement de n'importe quelle maladie, et tout spécialement chez les hommes, il est essentiel de s'attaquer de suite à cette première cause puisque l'autre, celle qui peut tant sembler en déterminer l'effet, n'est que la conséquence de celle-là.

Notre raisonnement peut paraître, de prime abord, quelque peu ambigu, aussi essaierons-nous de l'illustrer d'une autre façon encore plus frappante. Dans une chute, un ouvrier se casse une jambe. Pourquoi ce malheureux s'est-il cassé la jambe? Est-ce parce qu'il est tombé? Oui et non. Si l'on enquête sur les causes de l'accident, on arrivera à conclure soit que l'échafaudage était défectueux ou que le blessé a commis une imprudence quelconque.

Dans ce cas-ci, la cause première: la défectuosité de l'échafaudage ou l'imprudence du blessé est bien ce qu'il importe d'éviter ou ce à quoi il faut d'abord remédier pour empêcher d'autres de tomber.

Or, les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ont raisonné de même avant d'arrêter et de préciser la formule d'un remède qui sera profitable à tous les hommes en général et dans toutes leurs maladies particulières.

C'est ce qui fait précisément la force et la valeur des Pilules Moro.

Qu'on ne vienne donc plus nous dire qu'un remède qui est bon pour le foie ou le cœur ou les nerfs, ne peut pas être bon pour l'estomac ou les reins ou la tête.

L'échafaudage, dont on vient de parler, aurait pu occasionner, tout aussi bien en se brisant, soit la rupture du cou, l'écrasement des côtes ou toutes autres fractures. Une fois donc que cet échafaudage sera solide, tous les accidents possibles seront évités.

Il en est de même chez un homme qui se renforce et s'assure une santé plus robuste en prenant des Pilules Moro. Quand on est bien constitué, plein de vigueur, qu'on a bon appétit, la maladie n'a plus de prise sur soi.

Et tel est le résultat invariablement obtenu par l'emploi intelligent des Pilules Moro. C'est ainsi qu'elles remettent si vite sur pied les hommes les plus malades et font disparaître tous leurs troubles.



Prix 50¢ la boîte six boîtes pour \$2.50 distribuées par la Compagnie Médicale Moro, Montréal, Canada.

TRIBUNE LIBRE

Le pourcentage sur les recettes des bars

M. le directeur,

Ils sont les mêmes partout. Depuis que les conservateurs ont au pouvoir, dans la province d'Ontario, c'est-à-dire depuis sept ans, ils ont encaissé de onze millions de dollars une province qu'ils avaient prise sans dette et avec un excédent de caisse de deux millions.

Et à la session de la législature provinciale, qui siège en ce moment, le gouvernement de Sir James Whitney propose de se faire autoriser à emprunter cinq millions de plus.

S'ils continuent, en dix ans, les conservateurs d'Ontario auront mis leur province dans la même situation précaire, obérée, voilée de la faillite, où les conservateurs de Québec avaient enfoncé notre province après trente ans d'administration.

Toujours et partout les mêmes. Pour payer les intérêts de ces emprunts, malgré les recettes du Trésor si largement augmentées par la prospérité publique et par les mines de Cobalt qui ont fait la fortune du chemin de fer du Gouvernement, les conservateurs d'Ontario ont recourus à de nouvelles taxes et à l'accroissement des anciennes.

Rien qu'à la présente session, il a été proposé des nouvelles taxes sur les chemins de fer, sur les transactions de bourse, sur les terrains de course. Une dernière proposition est typique. Le Gouvernement se propose de prélever un pourcentage sur les recettes journalières des "bars", lorsque ces recettes dépasseront \$10 par jour.

Il faudra, naturellement, pour compter ces recettes, un compteur automatique obligatoire dans chaque buvette, qui sera contrôlé par les officiers du Gouvernement.

Julie proposition!

D'un côté, les partisans de la tempérance accusent le Gouvernement de vouloir se mettre en société avec les marchands de whiskey, puisqu'il veut partager avec eux les bénéfices de leur commerce.</

Le Canada

MONTREAL, 4 mars 1951.

La logique et le bruit

LA BRUYANTE CAMPAGNE DE L'OPPOSITION N'AFECTERA PAS LE GOUVERNEMENT.

D'après les prévisions actuelles, le vote à la Chambre des Communes, sur la ratification de la convention douanière donnera au gouvernement sa majorité habituelle.

Il y aura quelques changements — très peu — dans les deux partis. Deux ou trois libéraux voteront probablement contre la ratification : l'hon. M. Sifton et M. German ont déjà signifié que telle était leur intention.

Mais, d'un autre côté, MM. Lortie, Paquet et Gilbert voteront, dit-on, du côté du gouvernement, ce qui rétablirait l'équilibre.

Il y a encore une possibilité sérieuse, c'est que quelques conservateurs s'abstiendraient de voter.

Dans tous les cas, la position des partis ne sera guère changée. Mais il y a cette différence que les libéraux, sans s'occuper de ceux que leurs intérêts personnels ou des considérations locales pourraient entraîner dans l'opposition, traitent la question à son mérite et s'emploient à la faire apprécier sous son vrai jour.

Tandis que les conservateurs font grand tapage autour des deux ou trois députés libéraux qui abandonneraient leur parti, pour des raisons toutes spéciales.

La campagne libérale se fait par des arguments solides et des démonstrations logiques, la campagne conservatrice se fait à force de réclames, de coups de tam-tam, des bruits, des rumeurs, les complots, des bombes, etc.

Et, dans notre pays du Canada, c'est la première manière qui seule est la bonne.

La réciprocité et la question scolaire

UNE NOUVELLE DECOUVERTE DU "DEVOIR" AU SUJET DE LA CONVENTION DOUANIÈRE

Nous relevons encore une fois chez notre voisin, le "Devoir," et chez les nationalistes, cette manie de fourrer partout les questions de nationalité et de religion.

Déjà, M. Bourassa avait essayé d'intercaler la question de la marine dans la discussion de la question de la réciprocité.

Hier, c'est son rédacteur en chef, M. Héroux, qui évoque, à propos de la réciprocité, le souvenir des débats sur les lois scolaires des nouvelles provinces de l'Ouest.

Impossible pour eux de discuter une question à son mérite, les yeux ouverts ; il faut qu'ils la regarde avec les lunettes du nationalisme.

C'est à propos de M. Sifton, que l'on rappelle les souvenirs de 1905, et naturellement, en les colorant de la teinte nécessaire pour les rendre tout-à-fait castoriques, c'est-à-dire hypocritement mensongers.

Nous ne permettrons pas que l'on vienne soulever les préjugés de race et de religion à propos de tout ce qui touche à la politique, même à la politique purement économique, sans protester de toutes nos forces.

Et quant au rôle que joua M. Sifton, en 1905, nous devons remettre les choses au point. Tout le monde sait que ce n'est pas la révolte de M. Sifton qui fit reculer Sir Wilfrid en 1905. M. Sifton, alors ministre, démissionna et ne rentra pas dans le gouvernement. — après la modification de l'article 16, preuve que la nouvelle rédaction de cet article ne le satisfaisait point.

Mais, ce qu'on sait parfaitement, c'est qu'un grand nombre de députés, libéraux de l'Est et de l'Ouest — on a même souvent désigné l'hon. M. Fielding comme le porte-parole de ce groupe — étaient opposés à ce que les lois constitutionnelles des deux provinces garantissent aux catholiques leurs écoles séparées.

C'est devant cette opposition formidable que Sir Wilfrid Laurier et Sir Charles Fitzpatrick, se voyant inéluctablement en minorité, jugèrent nécessaire de négocier un compromis honorable, compromis qui — M. Bourassa le lui a amèrement reproché — fut accepté par le délégué pontifical.

M. Sifton avait alors avec lui presque tous les députés libéraux de l'Ouest et son geste n'était pas, comme aujourd'hui, celui d'un homme isolé, ne répondant qu'à son sentiment personnel.

Sir Wilfrid Laurier réussit à ramener les autres députés ; mais M. Sifton continua à boudier.

Aujourd'hui, M. Sifton, dont la valeur personnelle n'a certes pas diminué, qui est toujours une puissance par sa vive intelligence et ses grandes qualités d'organisateur, ne parle plus que pour son propre compte et c'est pour cela que son opposition à la réciprocité n'aura pas d'effet sur la politique générale du pays.

Le bill des tramways

L'EVOLUTION DE LA MESURE

On a fait grand bruit autour de la question du bill des tramways, et plus on en lit la teneur, plus on en voit l'énormité. C'est un canard gigantesque, monstrueux qui n'a jamais eu la moindre chance de vivre et ceux mêmes qui l'ont lancé, le fait est aujourd'hui connu, n'y ont jamais ajouté foi, ne croyant pas un instant à sa chance de viabilité.

On devra donc lui couper les ailes, le rogner, le trousseur et après toutes ces opérations, on en arrivera probablement à lui donner une forme acceptable qui lui permettra de passer par la Chambre et le conseil législatif, sans trop d'ennuis.

Sur ce point comme sur tant d'autres, nos voisins n'ont pas su garder leur sang-froid et sembleraient à la bouche du cochon ils se sont figurés que s'ils n'intervenaient pas bruyamment tout était perdu, malgré la déclaration du premier ministre, qui avait affirmé à plusieurs reprises, que les intérêts de Montréal seraient, avant tout, sauvegardés et qu'on ne devait entretenir aucune crainte à ce sujet.

Il semble en effet enfantin de penser que ce bill allait passer devant la lé-

gislature comme une lettre à la poste et qu'on allait annihiler sans rien dire l'autonomie de Montréal, même en supposant le cas où les autorités municipales eussent été absentes. On a trop de souci à Québec des intérêts généraux pour permettre de trancher d'un coup de plume une question aussi importante et le "Devoir" dans ce cas n'a ni plus ni moins été que le jouet d'un "bluff" bien monté.

La presse en général a saisi la portée de cette mesure avec calme et l'a jugée avec beaucoup plus de sagacité, ne se laissant pas tromper par le premier mouvement.

Mais, nos voisins se sont emballés et s'emballeront encore malgré toutes les leçons qu'ils ont reçues et qu'ils continueront de recevoir. Cela fait partie de leur tempérament.

On ne saurait nier en tous cas, que cette intervention étrange de la "Montreal Street Railway" pour régler le différend qui règne entre elle et la ville de Montréal, aura eu cet excellent effet d'amener un résultat que rien ne faisait encore prévoir, si on l'eût laissé entre les mains des Commissaires ou si l'on n'avait pas tenu. Le bill a n'en pas douté,

contient à côté de clauses excessives et qu'il est difficile de prendre au sérieux, des paragraphes d'un tout autre esprit et susceptibles d'être pris en sérieuse considération.

C'est du reste ce qui arrivera et la fin de la session aura vu le règlement d'un des imbroglios les plus difficiles existant dans la province, car il est évident que le service des tramways à Montréal était devenu insupportable, intolérable, sans qu'on fit rien pour y remédier.

Aux nombreuses plaintes que le public portait journellement aux oreilles de la Compagnie, cette dernière inévitablement rejetait tout le tort sur la ville et si l'on s'adressait aux autorités municipales la réponse était inévitablement la même de sorte que les intéressés dans cette affaire se rejetaient mutuellement la balle ; le tout au détriment du public.

Le bill, peut-être sans qu'on y songe, aura été le moyen extrême par lequel on en arrivera à un compromis.

Et avec la prudence de la législature, nous en retirerons peut-être, en définitive, quelques avantages, auxquels ses promoteurs n'avaient sans doute, pas songé.

Les arguments de M. Sifton

Un confrère de Toronto résume comme suit les arguments de M. Sifton, contre la convention douanière :

"Le discours prononcé par M. Sifton, en opposition à la convention douanière, est l'acte d'accusation le plus vigoureux qui ait encore été élaboré contre cette convention et probablement le plus vigoureux que l'on pourra jamais rédiger. Résumons donc brièvement les longs comptes rendus de son discours pour y découvrir ce qu'il a pu trouver à dire contre la convention.

"10. L'industrie des viandes en conserves sera détruite.

"20. Les pomiculteurs et les maraîchers en souffriront.

"30. L'établissement produisant les "Quaker Oats", à Peterboro, devra réduire sa production de 60, 70 ou 80 pour cent.

"40. La convention ne stimulera pas le placement des capitaux américains dans la construction d'établissements industriels au Canada, à moins qu'on ne leur donne une assurance formelle que la protection sera continuée à l'industrie.

"50. Il est possible que l'on persuade aux gouvernements des provinces de Québec et d'Ontario d'abolir les règlements provinciaux restreignant l'exportation de la pulpe et du bois de pulpe.

"60. Il est possible que les comparaisons frigorifiques à bord des vapeurs transatlantiques deviennent sans emploi.

"70. Le cultivateur pourrait vendre trop de ses matières premières, ce qui retarderait l'adoption de la culture intensive.

"80. Si nous vendons notre blé aux Américains, ils pourront le mélanger à leur propre blé, ce qui nuirait à sa réputation à l'étranger.

"90. Après avoir joué du libre-échange pour ce qu'ils vendent, les cultivateurs de l'Ouest, demanderaient le libre-échange aussi pour ce qu'ils achètent.

"Voilà un sommaire de tous les arguments contre la convention, que M. Sifton a pu énoncer. Son exposé des compensations à mettre en regard, de l'autre côté de la balance, ne peut être accepté sans discussion, puisqu'il vient d'un adversaire. Mais on peut prendre son exposé des inconvénients qu'il signale comme couvrant complètement son côté de la question.

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

"Nous osons croire que ces inconvénients ne seront même pas aussi considérables que M. Sifton le prévoit ; mais nous en avons fait la liste ici, d'après lui, afin que nos lecteurs puissent voir par eux-mêmes, s'il y a de bons raisons ou s'il n'y a pas de raisons, en supposant que tout arrive comme il l'a prédit, pour justifier la fureur avec laquelle, en certain quartier, on a dénoncé le gouvernement."

dont je viens de parler ; on se fatigue de donner, et ce sont les pauvres qui en souffrent.

Je propose donc qu'à l'avenir nous gardions nos sympathies et notre argent pour eux, pour tout ce pauvre monde souvent honteux qui souffre en silence, pour tous ces infortunés pères et mères de famille si dignes de sympathie, de pitié.

Je soumets cette proposition à toutes les bonnes âmes, à tous ceux qui dans notre ville ont de la charité l'œuvre principale de leur vie.

L. O. DAVID.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La réforme nécessaire

(De l' "Avenir du Nord.")

Nous estimons qu'il se perd un temps considérable en discussions oiseuses et même nuisibles dans la province de Québec, lorsqu'on parle ou qu'on écrit sur l'instruction publique.

Que de bonnes volontés, d'excellentes intentions, de raisonnements plausibles, sont noyées dans un flot de paroles et d'écrits dont l'opportunité est douteuse.

Il existe des réformes, qui en théorie, sont désirables, mais qui, en pratique, sont difficiles à réaliser et ne sont pas urgentes au point de rendre acrimonieuse une discussion qui devrait être et rester calme, pondérée, amicale.

L'autre jour, un ami, ardent et fidèle partisan des réformes dans l'enseignement, nous demandait pourquoi nous ne prenions pas une attitude tranchée sur certaines questions telles que la création d'un ministère de l'instruction publique, l'uniformité des livres, la gratuité de l'instruction et même son obligation.

Nous lui répondîmes que toutes ces questions n'étaient pas les plus urgentes, qu'elles divisaient les esprits, semaient la défiance dans les cœurs, annulaient d'énergiques efforts, affaiblissaient des forces précieuses, mettaient en lutte des hommes de bonne volonté, qui ont entre les mains les destinées de la province, qu'elles soulevaient la hideuse discorde là où devait régner la concorde si nous voulons atteindre un but pratique : celui d'élever le niveau de l'instruction publique. Pourquoi nous égarer sur des questions et retarder ainsi notre marche en avant, alors que nous pouvons, par une autre voie et avec l'aide assurée de tout l'équipage, arriver sûrement au phare qui brille devant nous et dont nous éloignons sans cesse des luttes inutiles sur des points secondaires. Ce phare lumineux qui doit être notre but, que nous devons et que nous pouvons atteindre, c'est le relèvement de notre corps enseignant et la modernisation du programme d'études aussi bien dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire.

Nous n'avons pas un assez grand nombre de professeurs vraiment qualifiés et dignes de ce nom.

Les programmes de nos collèges et de nos écoles demandent à être retouchés et réformés avec mesure et discernement.

Nous croyons que sur ces deux points le sentiment est unanime.

En ce qui regarde l'instruction primaire surtout et tout d'abord, notre devoir est d'unir tous nos efforts, nos bonnes volontés et nos influences diverses pour donner à la province de Québec des maîtres et des maîtresses d'écoles possédant l'instruction et la formation pédagogique nécessaires.

C'est ce qui n'existe pas et ce qui presse le plus.

Lisez avec soin le code scolaire et vous vous convaincrez que la loi donne au gouvernement les pouvoirs qui posséderait un ministre de l'instruction publique. A chaque page, à chaque article portant sur un point important, le code scolaire place le Conseil de l'instruction publique sous l'autorité du lieutenant-gouverneur en conseil. Nous le démontrons dans un prochain article.

Revenons, pourquoi nous battre et nous combattre à propos de la création immédiate d'un ministère de l'instruction publique, quand tant d'autres réformes plus urgentes attendent et seraient déjà réalisées si nous n'épuisions nos forces ailleurs ?

L'uniformité des livres est une autre question qui jette plutôt du feu que de la lumière dans le débat.

En théorie, cette mesure ne nous déplaît pas, en pratique, elle nous paraît hérissée de difficultés. Elle est très discutée et nous ne voyons pas qu'il soit profitable de s'éterniser dans les discussions acerbes qu'elle suscite, surtout quand nous savons que la loi actuelle détermine déjà l'uniformité des livres dans chaque municipalité, avec une seule exception, laquelle exception est facultative ; surtout quand nous voyons dans la gratuité des livres scolaires une solution beaucoup plus simple du problème du coût élevé des livres pour les pères de familles pauvres.

Que nous servirait-il de rendre l'instruction obligatoire si nous n'avons pas un corps enseignant qualifié ?

Avant tout, il faut nous assurer des instituteurs compétents.

Devenir un bon professeur n'est pas un acte primordial à atteindre, dire, tous les jours les divisions disparaissent et tous les esprits s'unissent dans un commun effort.

Dans dix ans il ne devra plus y avoir dans nos écoles une seule institutrice sans un diplôme d'Ecole normale.

De là, un système devrait être établi qui assurerait un salaire minimum de \$600, à un instituteur et de \$300, à une institutrice et, pour cela, le gouvernement, continuant l'œuvre qu'il a commencée, devrait payer une partie de ces salaires. Ce qu'il faut pour les bons chemins, il doit, à plus forte raison, le faire pour de bons instituteurs.

Comme conséquence, le Bureau des examinateurs serait aboli et nos écoles normales prendraient une importance telle que le nombre en augmenterait de plus en plus et que le stage des élèves devrait y être prolongé.

Nous ne faisons que jeter ici les grandes lignes d'un programme qui n'est pas nouveau mais dont la réalisation serait nouvelle et qui nous ferait avancer d'un pas, d'un grand pas dans la bonne route.

Cessons nos luttes et agissons. L'Union fait la force. Ce vieil aphorisme est toujours profondément vrai, pour nous, surtout quand il s'agit d'une mesure progressive qui exige l'alliance de tous ceux qui ont une parcelle d'autorité et une part dans la direction de l'Etat.

JULES-EDOUARD PREVOST.

WESTMOUNT.

EN VENTE dans les localités résidentielles de choix, suivantes :
Avenue Argyle. Rue Prince Albert.
Avenue Mount Pleasant. Rue Sherbrooke.
Avenue Mount Royal. Avenue Victoria.
Chemin Côte St-Anne. Avenue Rossby. Ave. Sydneyham.
Boulevard. Ave. Westmount. Ave. Landoway (en haut).

The GRADOCK SIMPSON COMPANY,
Etablie en 1879.

205 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

CARTES

Geoffrion, Geoffrion & Cusso
AVOCATS, ETC.
No 97 RUE ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffrion, C. E., M. P.
Victor Cusso, C. E., M. P. Phone Main 10-171-a

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée ? Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratuitement par Marlon & Marlon, Ingénieurs-Consul.
Bureau : (Edifice New York Life, Montréal, 100, rue St-Jacques, 100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-72

AU PARLEMENT PROVINCIAL EN COUR D'ASSISES

LE BILL TASCHEREAU AU SUJET DE LA COMMISSION METROPOLITAINE DES PARCS. — LA LOI DEFENDANT L'ADMISSION DES ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS AUX THEATRES DE VUES ANIMÉES EST ADOPTÉE.

Québec, 3. — La journée a été bien employée et après une longue discussion on a enfin passé le bill Taschereau, qui a donné lieu à une discussion sans fin, où tour à tour on parla du loyalisme, des beaux arts, enfin, touché à presque toutes les questions. C'est un bon point de réglé. Dans la soirée, après avoir fait un peu de besogne de routine, on a adopté deux mesures ministérielles, de sorte que la semaine s'est bien terminée en accusant une bonne somme de travail de la part de nos législateurs, beaucoup entravée par l'opposition, qui semble se plaire à vouloir marquer le pas.

Les champs de batailles

On reprend pour la troisième fois, la discussion sur les résolutions relatives au transfert, à la commission des Champs de Batailles, de certaines propriétés et à l'érection d'un monument à la mémoire d'Edouard VII, proposées par l'hon. M. Taschereau.

En commençant la discussion, le député de Saint-Hyacinthe se plaint du rapport des journaux anglais sur la dernière séance, où l'on a traité cette question, disant que ces rapports sont erronés et que c'est suite de tels rapports, qu'on juge dans la province, du mouvement nationaliste, en prétendant qu'il est antiloyaliste.

Le député de St-Hyacinthe ne croit pas qu'on ait influencé, dans certains quartiers, l'opinion de la presse anglaise, mais il trouve curieux, cependant, qu'on ait accollé, dans ce bill, un transfert de propriété à l'érection d'un monument à Edouard VII, et il ne croit pas qu'on ait exploité cette duplicité, il se permet simplement d'indiquer le fait.

En terminant, M. Bourassa demande à ce qu'au point de vue général, on devrait exiger des correspondants parlementaires qu'ils rapportent, au moins les faits exacts, qu'ils le veulent, à les apprécier comme ils l'entendent par la suite.

Le ministre des Travaux Publics admet qu'il y a erreur dans les procès-verbaux de la Chambre qu'on rectifiera, et qu'il est regrettable que les journaux anglais aient fait un rapport où se sont glissées peut-être quelques inexactitudes, sans doute involontaires.

Au sujet du monument des braves, le ministre trouve curieux qu'on ne veuille pas inclure dans le parc ce monument qui ne saurait jamais avoir de meilleur place, ce qui a motivé du reste le don à la Commission des Champs de Batailles.

Le député de Montmagny revient encore à la charge, en disant que le gouvernement n'avait pas le droit de vendre ce monument et trouve ce don absolument illégal, constitutionnellement parlant. M. Bourassa appuie également sur ce point.

Le ministre des Travaux Publics ne considère pas qu'il était utile ni même légal de consulter la chambre sur cette affaire, et ne voit pas du tout pourquoi on l'a fait intervenir dans cette question.

On adopte enfin le préambule du bill, après une obstruction peu ordinaire de la part de la gauche. Au sujet du terrain de la prison, le chef de l'opposition prétend que lorsque ce terrain sera libre, ce qui arrivera forcément un jour ou l'autre, on devrait laisser le pouvoir au gouvernement de l'époque d'en disposer suivant ses desirs.

Sir Lomer Gouin répond à cela, qu'on a fait des dépenses considérables pour l'établissement d'un parc national et que le terrain qui se trouve au alentours de la prison sera approximativement le centre de ce parc.

Quant à la prison elle-même il est entendu aujourd'hui, que pour aucun motif, cette prison ne sera transportée ailleurs, sans que le gouvernement ait été dédommé. Cependant, une fois cette transaction faite, en supposant qu'elle doive arriver, le gouvernement actuel voudrait s'assurer que ce terrain, une fois libre, sera donné à la Commission des Champs de Batailles, car il est appelé nécessairement à faire un jour partie, du parc National, dont il sera le centre. Du reste, c'est là, dit le premier ministre, une chose qui se fait tous les jours et l'on travaille à la législature constamment pour l'avenir, ce qui ne constitue pas, que je sache, pour moi, le crime que l'on veut nous imputer sans aucun motif valable.

Une discussion artistique

L'hon. M. Taschereau saisit cette occasion pour traiter la question de l'érection du monument à la mémoire d'Edouard VII, qui devra être digne de notre province et auquel seront appelés à concourir, tous les artistes Canadiens, les bases du concours, étant d'abord parfaitement réglées. Le chef de l'opposition croit à son tour qu'avec \$20,000, on ne fera pas élever un monument digne du parc et de la mémoire de l'illustre défunt, dont il sera destiné à propager la mémoire. Il préférerait plutôt que d'être obligé de demander une nouvelle somme, qu'on décide de suite du coût du monument, en le rendant in-

gne du souverain défunt, une fois pour toutes.

Le député de Montmagny se déclare définitivement peu en faveur de ce monument, en alléguant qu'Edouard VII n'a pas fait grand chose pour le Canada, et, que beaucoup d'hommes illustres chez nous, ont fait beaucoup plus que notre ancien souverain pour la province, sans que leurs traits soient commandés en bronze pour cela.

M. Bourassa est plus loyaliste que M. Lavergne, il est vrai qu'il a critiqué il y a un instant, la presse anglaise de Montréal qui suspecte ses sentiments à ce sujet, mais il trouve que la somme de \$20,000 pour un monument de cette importance, est assurément mesquine, si l'on veut élever un monument digne du parc grandiose que l'on se propose de créer.

L'hon. M. Taschereau dit que pour \$20,000, on peut avoir un très bon monument et de dimension fort considérable. Quant à la maquette, par elle-même, elle sera définitivement choisie par un jury spécial, nommé à cet effet.

Le député de Saint-Hyacinthe croit qu'on met la charrue devant les bœufs, c'est-à-dire qu'il croit préférable qu'on prépare d'abord les maquettes et qu'on fasse ensuite leur estimé et qu'on vote définitivement la somme qui devra être affectée au monument, quelle soit de \$20,000, de \$22,000 ou de \$25,000.

M. Lavergne, à propos du concours, voudrait qu'il ne soit pas limité au Canada, mais qu'il soit universel, de telle façon qu'on évite d'installer encore au parc national, une de ces caricatures de la statue comme on en voit quelques-unes déjà, sur nos places publiques.

Le chef de l'opposition voudrait que cette érection de statue à Edouard VII, soit l'œuvre du gouvernement fédéral et non pas de la législature provinciale.

A six heures moins le quart, l'orateur annonce que le bill Taschereau sera de nouveau soumis au concours de la chambre.

Les sociétés coopératives agricoles

L'hon. M. Caron présente alors sa loi amendement les statuts refondus 1909 relativement aux sociétés coopératives agricoles.

L'amendement à l'ancienne loi permettrait la création de plusieurs sociétés coopératives agricoles, dans la même municipalité, la loi actuelle ne permettant pas d'en créer plus d'une. On rapporte le bill avec un amendement et l'on passe à sa troisième lecture.

En comité général on examine la loi amendement l'article 5685 des statuts refondus relativement à la construction des ponts en fer, proposée par l'hon. M. Taschereau, (3ème lecture).

Les expositions de vues animées

La loi concernant les expositions de vues animées présentée par Sir Lomer Gouin est étudiée de nouveau, en comité général. L'article 3713a de cette loi dit : "Il est prohibé à toute personne chargée d'une salle de vues animées, ou il est donné des spectacles au moyen du Cinématographe et dans le cas d'une compagnie, ou sociétés, à tout gérant ou autre personne en charge de l'établissement, de recevoir de quelque façon que ce soit des spectacles des mineurs de moins de quinze ans révolus, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'une personne plus âgée que la sienne sous sa garde. L'amende imposée au cas de contravention ne devra pas dépasser \$50.00 et au cas de récidive \$100 ou un emprisonnement d'un mois ou deux."

La loi est adoptée sans discussion.

La commission des Parcs

En comité général, on épluche la loi établissant la Commission Métropolitaine des Parcs. D'après ce qu'en dit Sir Lomer Gouin, suivant le rapport soumis cette année par son président, M. Perron, on a songé à créer une commission permanente. Le but de cette commission sera de faire des études pour créer et établir des parcs et de faire taxer les municipalités pour ces améliorations avec leur consentement, naturellement. Le député de Montmagny voit dans cette nouvelle mesure la création d'une commission, c'est-à-dire un acte nouveau de favoritisme. Le député de Gaspé parle ensuite longuement du projet de la commission de créer 27 parcs dans les quartiers populaires de Montréal. Comme l'opposition voudrait reculer à un an, l'établissement de cette commission, M. Caron fait valoir tout l'ennui que résulterait de ce retard. La propriété augmentée de valeur, sensiblement d'années en années, puis il relève une expression lancée par le député de Montmagny qui tantôt appelait "Crack" certains esprits philanthropes qui se sont dévoués au bonheur du peuple, comme Sir William Van Horne, par exemple, et trouve curieux que M. Lavergne traite ainsi d'expressions aussi vulgaires des hommes distingués, travailleurs infatigables et pleins de dévouement, connus de tous. Finalement, le député de Gaspé avoue que cette question est excessivement sérieuse, très compliquée et que le moindre délai dans la nomination de la commission, serait un malheur pour la métropole. A dix heures et demie, l'orateur rapporte progrès sur le bill et la Chambre s'ajourne alors à lundi à 4 heures p.m.

La loi instituant la Corporation, "The Hebrew Sheltering and Orphan Home", proposée par le Dr. Finnie, adoptée. La loi établissant une nouvelle division pour fins municipales et d'enregistrement à St-Joseph, Benoit, Labre.

LA COMPAGNIE DU GAZ GAGNE SON POINT

Une question de mauvais chemins.

La Ville de Montréal vient de se voir condamner à payer à la Compagnie du Gaz une somme de \$568. Le procès fait par la Compagnie à la Ville venait du fait qu'un gros et pesant transformateur était transporté de la Longue-Pointe à la rue Wel-

A l'ouverture de la séance de la Cour hier matin, M. McAvoy présente une motion demandant l'élargissement de son client Francesco Creola, sur lequel pèse une accusation de meurtre, alléguant que la déposition ante mortem de la victime Schine, recueillie par le sténographe, n'a pas été assermentée par celui-ci.

Le ministère public de répondre en produisant l'original de la déposition lequel est dûment assermenté. Voyant cela, M. McAvoy retire sa motion tout en déclarant qu'il trouve étrange qu'on lui ait donné une copie qui n'était pas assermentée et s'indigne contre cette façon de signifier des documents qui ne sont pas authentiques. L'affaire suivante est la cause de James Reed, accusé de meurtrement au préjudice de "The Imperial Laundry". La cause commencée dans l'avant-midi s'est continuée l'après-midi et après l'audition des témoins, les plaidoiries des avocats de la défense et de la Couronne, les petits jurés après une délibération de près de vingt minutes ont rendu avec un verdict de culpabilité.

Les grands jurés ont fourni la deuxième liste suivante des causes où ils ont trouvé les accusations fondées : Rosario Caravan, meurtre. Arth. Cochrane, enlèvement de mineure.

Louis Ganguet, faux prétextes. Sophia Mickus, homicide. Abdallah Kader, faux prétextes. Sebastien Coristie, tentative de meurtre.

Thomas Miller et Sam. Grant, vol. W. J. Allen, récel.

Léocadie Thorn, vol sur la personne.

Louise Verrette, défaut de donner sépulture à un enfant.

Les grands jurés ont été libérés jusqu'au vendredi, 10 du courant.

La Cour s'ajourne à ce matin, 10 heures, la première cause à venir devra être celle de J. A. Lemieux.

Grandes Souffrances sur le Transcontinental

Alphonse Jonelle raconte une histoire pleine d'intérêt

Le rude labeur causa une maladie de rognons qui menaçait sa vie. Les Pilules de Dodd le guérirent.

Chicoutimi Ville, Co., Chicoutimi, Qué., 3 mars. — (Special) — Les épreuves de ces hommes qui construisent les grands chemins de fer à travers les vastes régions de la nature à mis sur leur route ont été décrites dans maintes pages de roman, mais on n'a jamais rien raconté de plus intéressant ou qui enseignât une morale plus grande que les vicissitudes réelles d'Alphonse Jonelle, contremaître sur le Transcontinental, et bien connu ici.

"Je contractai la maladie des rognons sur le Transcontinental où je suis contremaître", déclare M. Jonelle.

Ma peau était rude et sèche, elle me démangeait en me causant des sensations de brûlure la nuit. J'étais toujours fatigué. Puis vinrent les accès de rhumatisme, et, alors, mon état s'aggrava tellement que je devins incapable de travailler. Je souffris durant cinq ans après lesquels le mal de Bright se développa.

"C'est alors que je commençai à prendre les Pilules de Dodd pour les rognons. Six boîtes me guérirent complètement. Les Pilules de Dodd pour les rognons ont aussi guéri ma femme, qui souffrait également de maladie de rognons."

De toutes les parties du Canada, il nous vient tous les jours des rapports établissant que la maladie des rognons a été guérie par les Pilules de Dodd pour les rognons. Il n'a jamais été rapporté de cas dans lequel les Pilules de Dodd pour les rognons aient échoué. Elles n'échouent jamais.

282-1-g

LE R. P. FLAMEN

Les funérailles du R. P. Frère Flamen, l'un de nos grands éducateurs de Montréal, ont eu lieu hier matin à l'église Notre-Dame. Nous avons ra-

vement assisté à une démonstration aussi imposante. Anciens et nouveaux élèves assistaient en foule à la démonstration funèbre. Au moment où le corbillard débouchait de la rue Saint-Urbain, toute une foule de petits élèves, coiffés du képi au monogramme doré s'agitait sur la place de l'église et y pénétrait à grand bruit par les portes grandes ouvertes. Près de la dépouille, à la suite du long cortège des religieux, des représentants des communautés, sœurs, des directeurs des collèges, de visiteurs, on distinguait un petit groupe de laïques isolés, c'étaient :

M. J. B. Lagacé, professeur d'esthétique à Laval et ancien élève du défunt ; M. J. M. Perrault, directeur général des écoles catholiques de Montréal, représentant la commission scolaire ; M. Edmond Hardy, professeur de musique au Mont Saint-Louis et ancien élève du défunt ; M. Arnold, professeur au Mont Saint-Louis ; enfin, un contingent d'anciens élèves : MM. Augustin Dumont, P. N. Girard, M. Joliveau, V. Dumontier, L. Trudeau, M. L. Veilleux, M. Lamontagne, Théo. Routhier, Jos. Dupont, neveu du défunt, et quelques autres.

Les élèves des écoles de la congrégation de l'ancien visiteur marchaient dans l'ordre suivant : Le Mont St-Louis, le Pensionnat Saint-Laurent, le Pensionnat Longueuil, les écoles de Saint-Patrice, Sainte-Anne, Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Maisonneuve, l'Archevêché, Sacré-Cœur, Saint-Jacques, Salaberré, Viaurville, Westmount.

La levée du corps a été faite par M. le curé Brisset qui a aussi chanté le service funèbre assisté de MM. les abbés Luche et Cogné. L'inhumation du R. P. Flamen a eu lieu au cimetière du Mont LaSalle, à Maisonneuve.

Il y eut aussi un service à la paroisse de la Ville, le pesant fardeau, s'enleva dans un trou et se rompit.

Les dommages-intérêts que réclamait la Compagnie étaient de \$719 ; Monsieur le juge Dunlop lui en accorda \$568.

Il y aura séance à l'Union Catholique, le dimanche, 5 courant, à l'heure ordinaire.

Monsieur Alphonse Leclaire, ancien président de l'Union Catholique et propriétaire de la Revue Canadienne, sera le conférencier.

Il a pris pour sujet : Les Arabes ou Souverains d'un voyage au désert de Sahara.

Tous les membres de l'Union Catholique et les amis de l'œuvre sont invités à assister à cette séance, à laquelle le conférencier racontera ses impressions sur la visite récente qu'il a faite à ce pays et sur les coutumes du peuple arabe.

A L'UNION CATHOLIQUE

Il y aura séance à l'Union Catholique, le dimanche, 5 courant, à l'heure ordinaire.

Monsieur Alphonse Leclaire, ancien président de l'Union Catholique et propriétaire de la Revue Canadienne, sera le conférencier.

Il a pris pour sujet : Les Arabes ou Souverains d'un voyage au désert de Sahara.

Tous les membres de l'Union Catholique et les amis de l'œuvre sont invités à assister à cette séance, à laquelle le conférencier racontera ses impressions sur la visite récente qu'il a faite à ce pays et sur les coutumes du peuple arabe.

282-1-wil-p

MAISON D. GAGNON & CIE

ANGLE BOUL. ST-LAURENT ET RUE DORCHESTER

Notre Vente d'agrandissement et d'améliorations se continuera

avec encore plus de vigueur durant le mois de mars, car c'est vers la fin d'avril ou le premier de mai que les ouvriers commenceront à démolir les murs et la façade, afin de refaire notre magasin, à neuf et de style moderne.

NOS MARCHANDISES DE PRINTEMPS ARRIVENT, CAISES, BALLOTS ET PAQUETS SE SUIVENT. IL NOUS FAUDRA VENDRE VITE ET A BON MARCHÉ, AFIN D'ÉCOULER AVANT CE REMUE-MÉNAGE.

Nouvelles Etoffes à Robes

110 pièces de très chic marchandises à robes, toutes les nouvelles couleurs, serge, granité, bengaline, popeline, cachemire, toutes sortes, qualités variées à 25c, 30c, 35c, 45c, 50c, 60c la verge.

260 pièces de Nouvelles Indiennes

Parmi lesquelles, mesdames, vous trouverez n'importe quel dessin imaginable, fleuri, rayé, carreaux et dans toutes les couleurs de gris, brun, bleu, noir et blanc, fond pâle ou fond foncé ; les meilleures qualités reconnues.

Nos deux prix populaires, 10c et 14c la verge.

Patrons "Pictorial Review", de New-York, pour Mars et Avril, sont maintenant en vente. Venez consulter le catalogue.

Bas pour Dames et Enfants

Notre commande de bas de cachemire donnée à des fabricants anglais vient de nous arriver. Plus de 300 douzaines de bas noirs, tans, gris, rouge, ciel, rose, beige, noir et toutes couleurs imaginables ; qualités de belle laine cachemire, fini supérieur.

Aussi en coton fin et fil, prix variés.

Grandeurs pour dames, 25c, 35c, 50c la paire.

Grandeurs pour enfants, 15c, 20c, 25c, 30c la paire.

La balance de notre assortiment de bas de laine d'hiver est offert à prix réduits.

Réductions et Bargains dans tous les départements à cause des réparations que nous faisons.

282-1-p5-g

The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd

83 rue Colborne

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaque de toutes sortes

83 RUE COLBORNE

CARNET MONDAIN FAITS DIVERS

AVIS : Nous invitons nos lecteurs et surtout nos lectrices à nous envoyer des comptes rendus de soirées, bals, eueches, etc., ainsi que les avis de fiançailles, mariages, réceptions, etc., etc. Nous nous ferons toujours un plaisir de publier ces nouvelles, à condition qu'elles soient signées, dans notre carnet mondain.

Événement mondain

Un grand nombre de diners sont organisés par des dames de la haute société, pour le 14 mars, pour ensuite, conduire leurs invités au grand concert du Quatuor à Cordes Dupois où nous aurons l'honneur d'entendre Edith Chandler, célèbre soprano de New-York, qui sera la soliste.

Réception

Madame J. D. Robitaille (née Alice St-Denis), recevra, pour la première fois, depuis son mariage, dimanche 12 courant, à sa résidence du Sault au Récollet, Station Larivière.

Mariage à Fall River, Mass.

Mardi matin, 28 février dernier, a eu lieu à l'église Ste-Anne de Fall-River, le mariage, de M. Alex. Levasseur, agent de rapatriement pour la Société de Colonisation de Montréal, avec Mademoiselle Euphémie Sirois, l'heureux couple doit revenir bientôt pour habiter St-Léandre de Matane, lieu de résidence du marié. Aux nouveaux mariés, nos meilleurs souhaits.

—MM. Charles Donohue et Ernest DuVerger sont pour quelque temps aux Bermudes.

—M. H. Thompson, de Québec, était au Viger, jeudi.

—M. le sénateur Choquette a passé la journée de jeudi à Montréal.

A Paris

M. et Mme I. N. Belleau, Québec ; Mme S. J. Duchesnay, Mlle Le Boulanger, Gaspé ; M. et Mme J. H. Clachet, Gaspé ; M. l'abbé L. A. Côté, Arthabaska, M. R. Daniel, Montréal ; M. A. Goyette, Grand'Mère.

COURS DE SOLFÈGE

Concert du 25 avril

Le prof. J. J. Goulet, prie toutes les personnes faisant partie des chœurs d'assister à la répétition musicale de 7.30 heures. On commencera bientôt les répétitions avec solistes et orchestre. Le programme qui sera exécuté comprend des extraits de Faust et tout le premier acte de Mireille, deux des œuvres de Gounod.

Le nom de solistes qui chanteront, au Monument National, au concert du cours de Solfège sera une agréable surprise pour le public.

A L'UNION CATHOLIQUE

Il y aura séance à l'Union Catholique, le dimanche, 5 courant, à l'heure ordinaire.

Monsieur Alphonse Leclaire, ancien président de l'Union Catholique et propriétaire de la Revue Canadienne, sera le conférencier.

Il a pris pour sujet : Les Arabes ou Souverains d'un voyage au désert de Sahara.

Tous les membres de l'Union Catholique et les amis de l'œuvre sont invités à assister à cette séance, à laquelle le conférencier racontera ses impressions sur la visite récente qu'il a faite à ce pays et sur les coutumes du peuple arabe.

282-1-wil-p

RAFRACHISSANT—NOURRISSANT

VIN MARIANI

Apéritif, avant les repas. Digestif, après les repas.

Toutes les pharmacies. Partout.

282-1-wil-p

PRÉVOYEZ LE MALHEUR

qui peut vous frapper vous ou votre famille. Joignez l'Association des Frais Funéraires de la

COMPAGNIE H. BOURGIE LTEE

\$1.00 PAR ANNEE

assurera votre famille contre toute éventualité. Demandez notre "circular" qui vous donnera tous les détails de notre organisation Funéraire et ce à quoi nous nous engageons au décès d'un de nos abonnés.

LA COMPAGNIE H. BOURGIE LTEE

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÉRAIRES

179 RUE CRAIG ST. 3175. COIN STE-ELIZABETHE

SUCCURSALES :

1460 Ste-Catherine Est. Tél. Bell Est 1702.

1929 Blvd. St-Laurent. Tél. des Marchands 1592.

Tél. Bell St-Louis 250. 148-a-g

LAMPE DOME

La Meilleure Lampe à Gaz pour la Maison

Pouvoir de 100 Bougies

Pour moins de 1c l'heure

Téléphonez pour en avoir une :

MAIN 4040

Comptant \$1.65

Montreal Light, Heat & Power Company

282-1-g

LE PIANO AUTOMATIQUE HEINTZMAN & CO.

Beaucoup de personnes échangent leur piano ordinaire contre le Piano Automatique Heintzman & Co.

Le genre sur lequel tout le monde peut jouer — oui, et bien jouer, même brillamment — s'importe quelle musique. Cet instrument est pourvu du "MECANISME AUTOMATIQUE EN ALUMINIUM", que les plus grandes autorités considèrent comme le meilleur au monde.

CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES.

C. W. LINDSAY LIMITED

Bureau-chef, 512 RUE STE-CATHERINE O.

Magasin de l'Est, 394 RUE STE-CATHERINE E.

Aussi magasins à

OTTAWA. QUEBEC. BROCKVILLE.

282-1-g

FERRONNERIE GÉNÉRALES

FOURNAISES DE TOUTES SORTES

Fournitures Générales pour Aqueducs

VALVES

ENGINS A GAZOLINE

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR LIMITEE

362-366 Notre-Dame Ouest, Montréal.

154-M-g

POURQUOI payer un Gros Prix pour L'HUILE DE LIN ?

LE VISITEUR

La maison calme avec la clef à la serrure,
La table où les fruits doux et la coupe d'eau pure.
Se miraient, côte à côte, en l'ébène profond :
Les deux chemins qui vont tous deux vers l'horizon
Des collines derrière qui l'on sait la Mer,
Et tout ce qui m'a fait le rire simple et clair
De ceux qui n'ont jamais désiré d'autres choses
Qu'une fontaine bleue entre de hautes roses,
Qu'une grappe à leur vigne et qu'un soir à leur vie.
Avec un peu de joie et de mélancolie
Et des jours ressemblant, heure à heure, à leurs jours,
L'ai compris tout cela quand j'ai vu, Amour,
Entrer dans ma maison où t'attendait mon âme,
Et mordre les fruits mûrs de ta bouche de femme,
Et boire l'eau limpide, et t'asseoir, et ployer
Ta grande aile divine aux pierres du foyer.

HENRI DE REGNIER.

CHRONIQUE
LES RELATIONS FEMININES

(Pour le CANADA).

Les relations proprement dites procèdent de l'intérêt et de la nécessité. On veut en avoir, il en faut pour "sortir", pour avoir du monde à ses côtés ou à son entourage, par vanité, pour s'amuser, pour se créer une coterie. Les relations produisent une sympathie élémentaire qui, ensuite, peut devenir affection de choix et d'éclat, vis-à-vis de personnes à qui ne nous rattache aucun lien matériel, ni de parenté, ni d'obligation, ni d'intérêt. Mais elle présente cet intérêt, dont il faut tenir compte, d'idéaliser un peu les hommes, en les faisant connaître d'une manière abstraite, presque uniquement par leurs œuvres, par leurs idées, ce qui est bien différent de l'homme même, attendu que, pour un motif ou pour un autre, la vie de bien peu d'hommes correspond exactement à leurs idées.

Néanmoins, il faudra arriver à approcher l'être humain. Quelle sera alors la règle du tri à opérer ? Sur quels hommes peut-on espérer agir ? Evidemment, sur ceux qui sont susceptibles d'aimer les choses qu'on aime soi-même. Les autres restent et resteront des relations. Il s'agit donc d'apprendre à deviner les hommes. Il est plus facile de les deviner que de les connaître. Car, ceux qui sont de trempe assez forte, tendent souvent à se réserver. Et quant à ceux qui paraissent tout en dehors, c'est la tribu que l'on connaît le moins : le geste n'est rien, ou du moins, sa valeur ne correspond pas à son intention ; le geste sobre, mesuré, d'un homme expérimenté, a plus de portée que les gestes frénétiques d'un enfant.

On rencontre aussi dans le monde beaucoup de gens importants qui se dissimulent avec tant de soin derrière tout ce qu'ils ne possèdent pas, que l'on est bien en peine d'apprécier l'homme. Un nom, une fortune, une place, voilà des masques presque impénétrables. Il faut pourtant les arracher.

En analysant avec quelque attention, les gens qui nous approchent on finira par les ranger, en définitive, dans deux catégories : les faibles et les forts.

Les faibles forment l'immense majorité : nous la diviserons en deux classes : les faibles simplement encombrents, nuisibles, incurables, et ceux dont la faiblesse même permet qu'on en tire parti.

Combien en connaissons-nous de faibles de la première classe ! Voici d'abord le genre naïf : l'homme au rire stéréotypé, d'amabilité persistante, mais dont le cerveau ne rend rien. Incurable. Le genre dit "mondain", à l'œil spirituel, mais froid et facilement impertinent, qui tourne autour des femmes à la mode : un ami d'épiderme. Voici un autre candidat à notre amitié : la sincérité est la dernière vertu qui lui reste, ce qui fait qu'il ne se pose pas en lys de la vallée. Il ne demande qu'à tout révéler ou à tout démolir : excellent homme, la bonté, l'honneur même ; de plus, gai. Mais quant à croire qu'une femme puisse exercer une influence utile, non, il ne connaît les femmes que comme des êtres sans cerveau. Tel quel, il a plu, il plaira encore : on se résigne à ce type, pratique facile à trouver, peu compliqué, qui ne se perd pas dans un tas de nuances précises et respectueuses. C'est un homme à la mode. Il n'a pas besoin de vous.

Puis, il y a toute la foule de gens qui n'ont aucun parti : snobs, arrivistes, baudruches, ombres vaines, qu'il faut flatter, même grossièrement.

Comme tout existe, il y a aussi les gens qui vous respectent. Si l'on voulait me permettre une opinion, ce sont ceux-là que les femmes doivent préférer. Posez comme premier principe que vous aimez ceux qui vous aiment, vous aimez ceux qui vous estiment : aussitôt s'opérera la sélection essentielle.

Dans la catégorie des hommes forts, posons ce principe que plus un homme est fort et grand, moins il faut le compliquer. Il porte jusque sur sa figure une expression de confiance active, saine, attirante. Si vous goûtez la loyauté d'un homme, sa liberté d'esprit, si même il vous plaît de trouver à son âme une saveur un peu amère, sauvage et fortifiante, vous

êtes digne de lui ! Le mensonge, la platitude, les finasseries sont des vertus d'antichambre et le stigmate des neurasthéniques. Aidez-vous cet être de vigueur à se déployer : Si c'est un savant, vous ferez pénétrer l'air et la vie entre les pages de son dictionnaire. Si l'il néglige un peu la beauté de la forme, il l'apprendra vite de vous. Qu'il soit sanguin, lymphatique, mélancolique ou emporté, vous montrerez que ces subtiles distinctions se fondent comme en un creuset dans vos petites mains. Vous le rendrez discret, pacifique, philosophe ; vous entrerez dans cette forteresse et en ouvrirez les fenêtres. Vous ne fabriquerez certes pas le soleil mais vous introduirez la lumière et la chaleur. Quant à la légion des êtres sans boussole, vacillants et retombants, ce sont des relations que l'on peut essayer, par bonté d'âme, de mettre un peu à l'air et d'arroser délicatement comme des plantes annuelles. Soit. Il faut éviter de laisser croître que leur misère d'esprit est vraiment gênante : ce serait les prendre par trop au sérieux.

SUZANNE CARON.

Graphologie

YVONNETTE D.—Elle est un peu irrégulière et la nature de son imagination la portant à l'exagération, le jugement n'est pas toujours bien sûr. Elle a cependant du bon sens et du sens pratique.

Elle a de la bonté, une sensibilité vive, un cœur affectueux. Elle est capable de se dévouer pour ceux qu'elle aime.

L'orgueil un peu vaniteux est bien marqué, et se manifeste parfois par des airs hautains. Elle a des goûts de dépenses extravagantes et l'argent lui fond entre les doigts.

La volonté est vive, impatiente, assez ferme, avec des entêtements inattendus et secs. Elle est gaie, courageuse, active et franche.

PAULO.—L'esprit délicate un peu léger, gai. Il a du bon sens : il ne s'en sert pas toujours avant d'agir, mais après pour se juger.

Il est attentif, un peu minutieux, pour les détails de son travail. Il n'est pas très énergique : la volonté est vive et souple, mais elle manque de résolution et de ténacité.

La sensibilité est délicate. Le cœur est affectueux et bon, mais les affections sont plus vives que profondes et je ne vois aucun signe de constance.

L'activité est inégale et dépend beaucoup de ses impressions. Ce n'est pas un HOMME, il a de l'enfant encore, et ne paraît pas avoir le sens de la responsabilité très développé. Il n'a pas de défauts saillants ou désagréables : il a besoin de vieillir et de devenir sérieux en tout.

ALBERTE.—Excès d'imagination nuisible, qui détruit l'équilibre et conduirait facilement à l'exaltation. C'est une nature ardente et extrême dont le cœur délicate et tendre n'a cependant ni profondeur, ni constance : elle s'enflamme et se passionne pour ce qui cessera avant longtemps de lui plaire.

Le cœur est bon, la tête mauvaise : faible et violente, entêtée et exagérée, elle est nerveuse et difficile à diriger, car elle repousse toute intervention, et, incapable de se dominer elle-même, elle voudrait pourtant conduire les autres.

L'activité débordante en agitation, elle est présomptueuse et imprudente à force d'avoir confiance en elle-même.

ESORHETTE.—Elle n'a pas l'habitude d'écrire et je ne réponds pas de l'exactitude de l'analyse.

Elle est intelligente, avec beaucoup de bon sens, d'esprit pratique et de modération, des habitudes d'ordre et d'économie.

Elle a un joli caractère, gai, ouvert, un peu brusque d'allures, mais la bonté toute simple et dévouée doit être charmante.

Elle est active, très active et entreprenante. Tout son travail se fait avec un peu de fracas et de bruit, mais elle en fait beaucoup.

Elle a des petites violences courtes et la volonté est autoritaire et forte.

YERTA.—Trop d'imagination, beaucoup de délicatesse, une sensibilité vive, un egoïsme assez marqué et un orgueil qui l'entraîne de la vanité, voilà qu'il n'en faut pour faire une petite personne embranchée et susceptible, un peu malheureuse aussi, car elle a beaucoup de chagrin des prétendues offenses qu'elle voit partout.

CHOSSES FEMININES

BONHEUR MANQUÉ

Je suis comme Ruy Blas, amoureux de la reine.
Mais la reine ne m'aime pas.
Elle a les yeux très noirs, un carrosse la traîne
Un grand laquais suit tous ses pas.

On la rencontre peu, c'est une femme honnête.
On ne croit pas à son bonheur,
On conte qu'elle lit des livres de poètes
En attendant son dur seigneur.

Elle lit les aveux des autres, toute seule.
Son brin de pied sur les chenets :
Elle a des colibris, une chienne épagneule,
Mais elle aime mieux les sonnets.

Des rimeurs ont distraint la blonde souveraine :
Que n'ai-je la gloire ici-bas !...
Je suis comme Ruy Blas, amoureux de la reine.
Mais la reine ne m'aime pas.

GEORGES DE PORTO - RICHE.

FANFRELUCHES



PHOTO BY JOEL FRYER. FROM FREDERICK LOEGER & CO.

Le rayé noir et blanc sera de nouveau beaucoup porté cette année. La vignette représente une robe de satin noir garnie d'un large collet et de grandes manchettes en taffetas rayé noir et blanc.

charme réel. Mais ce n'est pas la fameuse jupe qui séduit, ce sont les colibris exquis, la grâce des draps, l'art du moindre détail. Et j'ai frémi en me représentant une de ces toilettes reproduite par une main moins habile.

M. Douillet est en voyage. Chez lui, je rencontre aussi des jupes-culottes. Mais on me confie, à l'oreille, qu'il ne les aime guère. Comment, celui qui lança l'idée de robe grecque, aux lignes pures, pourrait-il admirer cette silhouette d'Orient, cette étoffe qui alourdit et raccourcit la ligne, au lieu de l'affiner et de l'élever !

Me confie une de ses plus habiles collaboratrices. Chez Paquin, il n'existe pas de désobéissance : on n'a pas fait de jupe-culotte. Très aimablement, Mme Paquin m'explique que ce modèle nouveau n'est pas, à son avis, une mode véritable. C'est une fantaisie. Certes, quelques femmes l'adopteront, car il est une minorité qui aime à essayer toute forme différente, quelle que soit son audace. Le bon goût de la majorité des élégantes décide du succès de ces initiatives. Dans le cas présent, "les courageuses" se mettront-elles en valeur ? "Original" et "excentrique" ne devraient pas être confondues !

Mme Paquin n'a donc pas fait et ne fera pas de jupe-culotte, puisque celle-ci ne répond pas à sa conception de l'art dans le costume féminin. Et elle a la conviction que cet essai ne restera qu'un essai et n'aura, somme toute, qu'un court succès de curiosité. Chez Laferrière, on n'aime pas la jupe-culotte. "Il ne faut pas oublier", me dit gracieusement M. Bonnaire, que le goût français a été décrié, par les étrangers eux-mêmes, le plus subtil, le plus élégant, le plus délicat. Alors, que viennent faire chez nous ces parures d'odalisques ? Dans leur pays d'origine, dans leur cadre même, elles ne manquent certainement pas de charme. Mais chez nous ! Restons Français, de grâce ; créons des modes et des modèles français, si nous voulons conserver un rang et un renom dont nous sommes fiers.

Certes, m'explique-t-il encore, nous avons des jupes-culottes dans notre collection, car nous ne voudrions pas avoir à refuser à nos clientes, même une satisfaction de curiosité. Mais je doute fort qu'une véritable mode mondaine, éprise de distinction et de parures de bon goût, puisse jamais adopter une toilette de harem.

J'ai trouvé M. Poirer parmi des soies et des brocarts dont il marrait habilement les tons. Lui est un pur convaincu ; il croit à la jupe-culotte, il a la foi ! Il prétend qu'elle ne peut se vulgariser, qu'elle restera l'apparat de la femme véritablement "chic", avant les attaches fines, le pied petit, capable de se faire chausser chez le grand bottier et assez riche pour enrouler ses chevilles d'anneaux précieux, incrustés de pierres rares. Il croit qu'une mode lancée à Paris, par des couturiers parisiens et par des Parisiennes, est sûre de réussir.

M. Armand, de chez Martial et Armand, considère la jupe-culotte, si élégante soit-elle, comme un travestissement. "Laissons le harem à l'Orient et les femmes Françaises, me répète-t-il. N'est-ce pas un assez beau titre de noblesse ? Examinons nos styles, bien à nous : interprétions, modifions, mais surtout restons nous-mêmes !"

Il comprend pourtant la jupe-culotte comme costume de sport, pour le footing, le skating, etc... Encore faut-il que le modèle soit discret, l'ouverture presque invisible, l'effet très distingué.

M. Redfern me reçoit dans un immense salon envahi par les peintres et les décorateurs. Il est dans le coup de feu de la transformation d'une partie de sa maison. La jupe-culotte ne lui plaît pas en elle-même, je le sens, mais il est tellement, en même temps qu'un fervent de la ligne vraiment féminine, celui qui aime à s'incliner devant les caprices de la coquetterie, qu'il a aimablement accueilli la jupe d'Orient.

—A la femme tout est permis, m'explique-t-il, surtout chez elle, où rien ne l'empêche de se créer un cadre s'harmonisant avec son costume. Mais l'excentricité de la femme ne doit pas donner libre cours que dans son intérieur. Le "sermon" sera joliment porté par les divans bas. Dans la rue, je le jure, jusqu'à présent, impossible. C'est un caprice, disent certains. Soit. Mais je l'accueille, parce qu'il est féminin. Je vous avoue pourtant que je ne crois pas à la longue durée de cette mode. Cela, parce que la jupe-culotte est la toilette "d'une femme" (celle qui est vêtue et petite, celle dont les chevilles sont étroites et les pieds menus) et non pas la toilette de la Femme.

Chez Worth, on s'insurge franchement. M. Jacques Worth avoue que cette idée baroque est pourtant logique. Elle lui semble la conséquence naturelle de l'entrave. Quel de plus

La Sorte qui plaît au Public

MAGIC BAKING POWDER

PURE ET SAIN

Manufacturé au Canada.

E.W. GILLET CO. LTD. TORONTO, ONT.

normal que de donner un coup de ciseau dans la jupe étroite qui empêchait de monter en auto ou de gravir un escalier ? Ceci dit, il considère que c'est une folie, qu'il subira... Mais il espère bientôt voir, à Montmartre, évoquer de nombreuses jupes-culottes. Et cela le ravit, car, alors, les femmes du monde seront bien forcées de ne plus en vouloir...

Enfin, pour terminer cette rapide enquête, j'ai voulu l'opinion d'un de ceux qui se sont spécialisés dans le costume tailleur et qui n'ont pas, pour atténuer la culotte, la ressource des tuniques et des voilages. Or, M. Green n'est pas, lui non plus, tendre pour l'intruse. "C'est une exagération, une déformation du goût, affirme-t-il, et sa vogue, si elle se dessine, sera de courte durée. Jamais la femme de bonne compagnie, vraiment distinguée, ne voudra s'affubler ainsi." Personnellement, il entend s'en tenir au style pur, où la jolie ligne de la femme est respectée, sans qu'on la déguise de manière à la faire ressembler à une houri ou à un zouave.

N'aurais-je pas raison de dire que les couturiers ne sont pas favorables à la nouveauté venue ?

Maintenant, attendons le verdict féminin.

TOUT-PARIS.

NOTES

L'expression "la vie humaine" est à peu près vide de sens. Il n'y a que des vies humaines — et qui ont des valeurs très différentes.

La civilisation consiste, avant tout, à pouvoir éprouver à l'égard d'une personne des sentiments différents de ceux qu'on éprouve à l'égard de la collectivité dont elle fait partie.

Dans cet art si particulier qu'est l'art dramatique, la beauté essentielle d'une œuvre, c'est d'avoir le minimum de lacunes.

Vaincre un homme, aimer une femme, c'est presque la même chose.

Le noble sentiment de la tâche accomplie est si naturel à l'homme, que la joie des pires gredins venant de perpétrer un mauvais coup n'est encore qu'une forme détournée.

Il faut que l'amour vous aît fait perdre au moins une fois la raison pour qu'on puisse en raisonner.

ALBERT GUINON.

UN AUTRE MIRACLE MODERNE
GUERISON DE L'ATAXIE LOCOMOTRICE

Le malade avait été abandonné comme incurable par plusieurs médecins. — Le traitement d'hôpital avait aussi été un insuccès. — Les Pilules Roses du Dr Williams accomplissent le miracle

Avant la découverte des Pilules Roses du Dr Williams, l'ataxie locomotrice était considérée comme une maladie incurable. Il a été démontré à l'évidence, cependant, que cette maladie peut être guérie par l'usage de ces pilules, si l'on persiste dans le traitement et si l'on suit attentivement les directions.

L'ataxie locomotrice est une maladie de la colonne vertébrale qui se manifeste d'abord par l'impossibilité du malade à se tenir droit lorsque ses yeux sont fermés, ou dans l'obscurité. Elle est caractérisée par une agitation particulière de la démarche et par la difficulté à régler les mouvements des jambes. L'un des premiers symptômes les plus communs est une sensation de fatigue que l'on éprouve particulièrement aux genoux et aux chevilles. Cette sensation est provoquée par le moindre effort et n'est point soulagée par le repos. Une sensation d'engourdissement s'y associe souvent et ces deux symptômes sont toujours manifestes aux premières phases. A mesure que la maladie progresse, il y a augmentation de la durée et de l'étendue des sensations d'engourdissement qui couvrent parfois le pied seul, ou de la tête, s'étendant ensuite à la jambe. La maladie est ordinairement de progression lente, l'augmentation et l'intensité des symptômes ne sont pas remarquées, mais ses progrès sont constants et amènent graduellement une absence complète de sensation aux jambes, produisant une démarche confuse, et une impossibilité absolue de régler les pas. A mesure que la maladie progresse, le patient perd tout contrôle sur ses intestins et ses urines, il devient tout à fait infirme et il faut en prendre soin comme on le fait d'un enfant.

Comme preuve de la puissance des Pilules Roses du Dr Williams à guérir cette maladie, Mme Sarah Jane Ruller, de Antler, Sask., dit : "Pendant sept ans, de 1900 à 1907, mon fils James fut affligé d'ataxie locomotrice. Pendant cette période il fut soigné par plusieurs des meilleurs médecins de l'Ouest, mais il n'eut aucun soulagement, son état s'aggravait, au point qu'il perdit tout contrôle de ses jambes, et ne pouvait remuer. Il ne fallait le transporter de son lit à une chaise, à laquelle je devais l'attacher pour qu'il put demeurer assis. Il était impotent comme un bébé, il perdit tout contrôle sur ses reins et ses intestins et chaque jour nous attendions que la mort vint le délivrer de ses souffrances. En 1905, nous l'envoyâmes à l'Hôpital à Brandon, espérant qu'il bénéficierait du traitement. Nous fûmes déçus, et les médecins nous dirent de le ramener à la maison, car ils ne pouvaient rien lui faire. A ce moment un ami conseilla l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. J'étais prête à tout essayer pour soulager mon enfant, et j'en achetai. En moins de trois mois je remarquai une amélioration dans son état. En six mois il pouvait marcher de nouveau, depuis lors l'amélioration s'est continuée jusqu'à ce qu'il fut complètement guéri, il peut maintenant aller à l'école et faire les petits travaux à la maison. C'est réellement merveilleux ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour lui, et je puis les recommander fortement à ceux qui souffrent, car elles ont certainement sauvé la vie de mon garçon."

A l'appui de ce que dit Mme Ruller, M. A. E. Steele, marchand bien connu de bois et charbon à Antler, écrit : "En rapport avec ce que dit Mme Ruller concernant la guérison de son fils par les Pilules Roses du Dr Williams, je n'ai aucune hésitation à déclarer que ce qu'elle dit est absolument vrai sous tous rapports, car je connais personnellement ce cas."

Cette guérison remarquable n'est pas la seule opérée par les Pilules Roses du Dr Williams. Elles ont ramené à la santé et à la vigueur des milliers de malades, dont les meilleurs médecins du pays les avaient déclarés incurables. Elles ont eu du succès non seulement dans les cas d'ataxie locomotrice, mais aussi dans les cas de paralysie partielle, sciatique, rhumatisme aigu, et plusieurs autres maladies graves. Tout le secret de leurs succès merveilleux réside en leur pouvoir de donner un sang riche, rouge et fortifiant, le seul qui soit essentiel à une bonne santé. Les Pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes, ou directement par la poste à 50c la boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50, de la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

BILLET DU MATIN

Un aimable et sage auteur a écrit qu'il existe une philosophie du sommeil; il faut la chercher, dit-il, dans ce vieux dicton qui l'appelle la fièvre de la mort. Et il reprend à ce sujet la belle théorie du savant Metchnikoff qui veut que la mort naturelle, quand elle survient au terme d'une longue et saine vieillesse, soit aussi nécessaire et désirable que le repos à la fin d'une journée bien remplie.

C'est ce que disait plus plaisamment à Brillat-Savarin, une vieille tante octogénaire: "Si jamais tu arrives à mon âge, tu verras que la mort devient un besoin, tout comme le sommeil."

Malheureusement, avec nos fièvres, nos appétits, nos convoitises, nous avons tout gâté, et le sommeil et la mort. Nous n'avons plus de mort naturelle; les accidents, la maladie, la guerre ou le crime, tous nos malheurs, toutes nos folies nous emportent avant l'âge. Nous avons aussi chargé le sommeil de mille préoccupations qui en font une agitation et un cauchemar: tous les soucis de la journée, blottis dans les coins de notre cerveau, se réveillent en pleine nuit et nous dansent sous le crâne jusqu'au matin, cependant que le corps ne goûte qu'un repos factice.

Quelquefois nous ne dormons plus du tout: soit que l'esprit surexcité recommence vingt fois l'analyse de futilités auxquelles il donne une importance extraordinaire; soit qu'il se voile et se trouble, et qu'il sente passer sur lui comme un souffle de mystère.

On ne sait plus dormir simplement dans nos grandes villes qui nous usent avant l'heure, et où fourmillent, à chaque coin de rue, comme un noir ennemi qui nous guette et nous assaille.

Il est bon que les philosophes nous rappellent que le sommeil paisible est un besoin; que chaque jour doit y conduire simplement et sans effort; qu'il ne faut ni épuiser le corps à la fatigue, ni l'esprit à des rêves et à des problèmes sans fin; et qu'ainsi nous devons marcher, dans la plénitude de la vie, vers l'admirable et saine logique de la mort.

GRAINDORGE.

L'ECOLE MENAGERE

Les dames patronesses de l'Ecole Menagère auront leur assemblée annuelle lundi après-midi, le 6 mars, à deux heures et demie, au numéro 14 rue Church.

Toutes les dames patronesses sont cordialement invitées à cette assemblée.

CAPITAUX FRANCAIS

Fondation d'une "Compagnie française d'études au Canada".

Il vient de se constituer à Paris une importante compagnie dont le but principal est de s'occuper d'affaires de mines et dont le siège est à "Compagnie française d'études au Canada". Cette compagnie constituée conformément à la loi française qui régit les sociétés anonymes, a son siège social à Paris, 63 rue Cammartin. Le capital a été entièrement souscrit par de hautes personnalités financières françaises et par plusieurs capitalistes et hommes d'affaires du Canada.

Cette Cie va se mettre à l'œuvre sans retard. Elle étudiera les propositions qui seront soumises à son examen et soutiendra auprès du marché français celles qui paraîtront mériter d'être financées en France.

Nous sommes heureux d'apprendre que les représentants et adhérents techniques de cette Cie, au Canada sont MM. Obalski et Dufour, ingénieurs des Mines, à Montréal.

Tout le monde au Canada se réjouira de voir dans la formation de cette compagnie un nouveau témoignage de l'intérêt avec lequel les capitalistes français commencent à suivre les affaires du Canada.

LE CLUB DE REFORME

Lundi prochain, le 6 mars, à sept heures du soir, il y aura grande réunion au No. 30 rue Université, de tous les membres du Club de Réforme de Montréal et leurs amis. Le but de cette réunion est de discuter la convention douanière faite par les Honnables Fielding et Patterson et que le gouvernement canadien est actuellement appelé à ratifier.

Tous les membres du Club de Réforme de Montréal sont instamment priés d'être présents, lundi soir, le 6 mars, dans les salles du club, au No. 30 rue Université.

CLUB CHENIER

Dimanche prochain, le 5 courant, à 2 heures de l'après-midi, le Club Chenier tiendra sa réunion régulière à la salle Tremblay, 1597 Ste-Catherine. Tous les membres en particulier et tous les libéraux sont invités à assister à cette assemblée. Plusieurs orateurs prendront la parole.

LA CANADIAN NORTHERN RAILWAY A HOCHELAGA

L'ECHEVIN GARCEAU S'OPPOSE A LA FERMETURE DES RUES ROBILARD ET STADACONA PAR LE CANADIAN NORTHERN RY., A MOINS QUE CELUI-CI N'ABANDONNE A LA VILLE LES DROITS QU'IL A ACQUIS SUR LA RUE DUQUETTE.

La traverse de la rue Marlborough est interdite à la compagnie.

Nous avons annoncé hier que le Canadian Northern & Québec Ry. avait adressé une demande à la ville pour obtenir la fermeture des rues Stadacona et Robillard, dans le quartier Hochelaga. D'un autre côté, la compagnie a averti la ville qu'elle avait envoyé une requête à la commission des chemins de fer pour demander l'autorisation de construire une voie nouvelle à partir de la gare de la rue Moreau jusqu'à Maisonneuve.

Les avocats de la ville déclarent qu'ils ne voient aucun inconvénient à approuver la demande du Canadian Northern, cette question étant de la compétence de la ville seule.

Bien que la requête de la compagnie n'ait pas été réglée définitivement, nous pouvons annoncer que la commission des chemins de fer a interdit au Canadian Northern de traverser la rue Marlborough parce qu'il reste dans cette rue un certain nombre de propriétés, qui seraient grandement dépréciées dans leur valeur par la présence de plusieurs voies ferrées aux environs.

On sait, en outre, que la ville voudrait faire disparaître la clôture et le poste des signaux qui barrent la rue Valois, à l'intersection de la rue Ontario. Dans sa lettre d'avis la compagnie propose de laisser le poste à sa place et de détourner la voie pour décaler la rue Valois.

Nous avons demandé à l'échevin Garceau, représentant du quartier d'Hochelaga, ce qu'il pensait des propositions de la compagnie. Il a répondu qu'il n'était pas en mesure de donner son avis, mais qu'il était certain que la ville ne pourrait pas accepter la proposition de la compagnie sans que celle-ci ne lui offre en compensation des avantages équivalents.

ACTION DE \$50,000 CONTRE LA VILLE

LES POMPIERS N'AYANT PU COMBATTRE EFFICACEMENT L'INCENDIE DE L'ACADEMIE STE-ANNE, BOULEVARD ST-JOSEPH, LA COMPAGNIE D'ASSURANCES INTENTE UNE POURSUITE EN DOMMAGES DE \$50,000 A LA VILLE.

Une action en dommages et intérêts au montant de \$50,000 vient d'être intentée à la ville par la Queen Insurance Company of America.

Cette somme représente les pertes subies par l'Académie Ste-Anne, Bd St-Joseph, au cours de l'incendie qui l'a dévastée le 8 février dernier, et que la compagnie d'assurance doit payer.

Or, la Queen Insurance Co., se refuse absolument à verser cette somme et affirme que si les dégâts ont été aussi importants, c'est parce que les pompiers ont été impuissants à combattre le feu par suite du manque de pression dans les bouches d'incendie. Ils en tiennent donc la ville responsable.

On sait effectivement, d'après le rapport du chef Tremblay, que la pression de l'eau était insuffisante le jour de l'incendie du Bd St-Joseph et les pompiers, malgré les efforts déployés pour circonscire le feu, ont dû faire la part des flammes et se borner à un rôle de protection.

Qu'en fera la ville? Les avocats ne veulent émettre encore aucune opinion sur cette délicate question qu'ils vont étudier avec le plus grand soin. Ils devront rechercher si la ville peut poursuivre la Montreal Water & Power Co., qui doit, réellement, d'après le contrat qui la lie avec la ville, fournir une pression bien supérieure à celle qu'elle donne actuellement.

A priori la position de la ville ne nous paraît pas très avantageuse et sa responsabilité est passablement engagée.

Il est reconnu, en effet, que certains tuyaux de la Montreal Water & Power Co., appartenant encore à la ville et que leur entretien ou leur remplacement s'ils sont trop vieux ou trop petits, incombent encore à la ville.

Cette cause nous réserve des surprises et aussi des débats animés au conseil municipal.

LES CAUSES QUI INTERESSENT LA VILLE. VIENDRONT DEVANT LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER, LE 7 MARS PROCHAIN.

Les causes qui intéressent la ville de Montréal vont venir devant la commission des chemins de fer, lors de sa prochaine séance régulière, qui aura lieu le 7 mars prochain, à Ottawa.

Parmi les causes qui ont été communiquées à Mre J. L. Archambault, avocat chargé de la défense des intérêts de la ville, nous relevons les deux causes suivantes:

1^o "Requête présentée par le Grand Tronc pour obtenir la permission de construire une voie de garage, rue Acorn, dans le quartier St-Henri, dans le but de communiquer avec la "National Acme Manufacturing Co."

2^o "Requête présentée par le Canadian Northern & Québec Ry pour obtenir la permission de construire une ligne de chemin de fer au-dessus de la rue Notre-Dame, dans le quartier de la Longue-Pointe, au moyen d'un pont et dans le but de raccorder sa voie avec celle de la commission du port.

La nomination est fixée du 10 au 16 mars et l'élection le 28.

FEU MADAME GADBOIS

La mort vient d'enlever à l'affection des siens, Madame Veuve J. B. Gadbois, née Edith Thibault.

Madame Gadbois est décédée hier, à l'âge de 87 ans, chez sa fille, Madame Veuve Jos. Desjardins, après une courte maladie, endurée avec une résignation toute chrétienne.

La défunte était la mère de Madame Thérèse Berthiaume, de Madame Desjardins, de Mlle Odile et Emeline Gadbois.

Les funérailles auront lieu lundi, le 6 courant, à 7 h 45 p.m., à l'église St-Jacques.

THE COLONIAL REAL ESTATE CO.

Notre Prochaine

Vente Régulière de Propriétés

aura lieu

Mercredi, le 8 Mars, à 10.30 a.m.

alors que seront offertes les propriétés suivantes:

768 à 776a rue G'lford

un bloc de maisons, donnant un revenu de \$936.00 par année.

93 à 95 rue Plessis

Un site de première classe pour une bâtisse.

1636 à 1642 rue N-Dame E.

4 plain-pied et deux magasins.

2541 à 2547 rue Mance

Quatre plain-pied en bonne condition, rapportant un gros revenu; peu de comptant exigé.

Tous détails fournis sur demande à

The Colonial Real Estate Co.

13 Cote du Beaver Hall. Main 2669

282-1-DX

RECLAMATIONS CONTRE LA VILLE

ETAT DES RECLAMATIONS CONTRE LA VILLE PENDANT LE MOIS DE FEVRIER DERNIER.

Les réclamations contre la ville ont été nombreuses en février et les avocats de la ville détermineront dans quelque temps celles qui doivent être acceptées.

Nous donnons ci-dessous les principales réclamations qui ont été faites pendant le mois de février avec le montant des dommages que demandent les plaignants.

Mme McMillan, inondation, \$200.
Mme Angeline Dorion, inondation, \$500.

M. G. Kiviller, inondation, \$312.90.
Simon Kaimanowitch, inondation, \$200.

Mlle Annie Kealy, chute sur le trottoir, \$300.

M. et Mme J. Hynes, chutes sur le trottoir, \$3000.

Aimé Bourassa, fuite de gaz, \$2000.
Dr F. de S. Prevost, fuite de gaz, \$36, plus \$30 par mois jusqu'à règlement.

W. H. Smith, chute sur le trottoir, \$1000.

Ch. F. Hucle, trappé par tramway, \$1300.

La Queen Insurance Co. of Canada, incendie de l'Académie Sainte-Anne, \$50,000.

Henri Doucet, inondation, \$300.
Le Grand Tronc, accident, \$300.

Mlle G. Slozakis, chute sur le trottoir, \$1999.

M. Morgan, fausse arrestation, \$500.
Célestin Lauzon, dégâts à sa propriété, \$150.

Ernest Benoit, accident de voiture, \$177.

Michel Fournier, chute sur le trottoir, \$100.

J. L. Jodoin, trappé par un véhicule d'incendie, \$300.

Achille Leblanc, dommages par construction du tunnel St-Laurent, \$2500.

J. V. Pervault, dommages par construction du tunnel Saint-Laurent, \$2000.

F. Willoughby, inondation, \$738.
F. Robin, inondation, \$650.

J. McGregor, chute sur le trottoir, \$500.

HOTEL ARBOUR

LETOURNEAU & DESORMIERS, Prop.
Ligneurs et Cicars de l'Est. 185 et 187 Boulevard Saint-Laurent, 791. Bell Est. 4810 Montréal. 202-1-D.

Afin de Faire Place

aux nouvelles importations pour le printemps, nous avons décidé de réduire le prix de

Nos Meubles

Ceux qui veulent faire réellement plaisir à une bonne ménagère, trouveront toujours dans notre assortiment une foule de choses qui plairont certainement, telles que:

Ameublements de Salon	\$20.00 à \$250.00
Ameublements de Salle à Manger	30.00 à 500.00
Bureaux et Lavabains	15.00 à 150.00
Couchettes en Cuivre	17.50 à 150.00
Cabinets de Musique	5.00 à 25.00
Cabinets de Salon	6.00 à 30.00
Pupitres et secrétaires	7.00 à 25.00
Chaises Morris	4.00 à 18.50
Berceuses de fantaisie	1.50 à 20.00
Tables de centre	2.00 à 25.00
Bric-à-brac	2.75 à 50.00
Tables en cuivre	4.50 à 15.00

Tapis, Prêlarts, Rideaux, Portières, Statuettes et articles de fantaisie, en bronze et en cuivre.

F. Lapointe

625 Ste-Catherine Est, Angle Montcalm

DECES

THIBODEAU. — En cette ville le 3 courant, à l'âge de 87 ans 1 mois 21 jours, Odile Thibodeau épouse de feu Jean-Baptiste Gadbois.

Le service funéraire aura lieu lundi le 6 courant.

Le convoi funéraire partira de la résidence de sa fille No 9 rue Emery à 7 h 45 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 282-1-D.

OU LUNCHER?

Café Krausmann, 87-JACQUES
Bûches en fûts et en bouteilles Wre-burger, Hofbräu, Pilsner et Kuimacher. Lunch de 12 à 8 s. r. p. m., à la carte. Jusques à minuit. SOUPERS SUR LE POUCE. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et gentlemen.

ETABLIE EN 1883

A. JETTE & CIE

Courtiers et experts en propriétés. Argent à prêter sur l'ère et même hypothèque. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achats de Créances et Avances d'Argent sur l'ère de Crédit. 689 RUE ONTARIO 1851. Coin Ste-Marie. Téléphone Bell Est 1768.



84-m-j-b-b-d

NOS DENTS sont traitées par les belles, modernes, garanties INSEPARABLES. FRANCO-AMERICAIN, 12 rue Saint-Denis, Montréal.

GENDREAU & GENDREAU

Chirurgiens-Dentistes
117 ST-DENIS, COIN DORCHESTER
Tél. Bell Est 2916.

Dr J. G. A. GENDREAU | Dr CONRAD GENDREAU

DENTISTE

Dr J. E. BOIVIN
A transporté son bureau
101 St-Denis
TEL. EST 2418

DERNIERE OCCASION

d'Acheter des Lots au Plateau Bon-Air aux Prix Actuels

Durant l'hiver qui finit, les propriétaires du PLATEAU BON-AIR ont acquis des droits de passage à travers les propriétés voisines, fait des arrangements pour l'ouverture des rues au printemps, commandé de nouvelles plantations d'arbres, poussé les négociations pour la construction de lignes de tramways sur les rues Bélanger et Iberville, et ainsi de suite.

Ce travail a accru considérablement la valeur des lots au PLATEAU BON-AIR.

Les prix vont être augmentés de 10 à 50 pour cent; la moyenne qui était de \$222, sera portée à \$275 dès la disparition de la neige. D'ici là, et seulement d'ici là, on pourra acheter aux anciens prix, soit, de \$130 à \$325.

Le PLATEAU BON-AIR est sur l'intersection des rues Iberville et Bélanger, à sept arpents de la rue Papineau, dans le quartier St-Denis. Il est aussi traversé dans toute sa longueur par les rues Dufresne et Poupard.

On a déjà planté 300 arbres. On y aura bientôt tous les services publics, car la rue Papineau est maintenant voie publique jusqu'à la rue Bélanger et les tramways de la ville se rendent déjà à un quart de mille du PLATEAU BON-AIR.

Le sol du PLATEAU BON-AIR est idéal pour la construction.

L'église de Saint-Jean-Berchmans est à quelques arpents seulement du PLATEAU BON-AIR.

Les citoyens de la Côte Saint-Michel demandent en ce moment l'érection d'une nouvelle église dans le haut du PLATEAU BON-AIR.

Les terrains du PLATEAU BON-AIR tripleront de valeur d'ici à dix ans.

D'ici à la fonte des neiges, les personnes désirant visiter le PLATEAU BON-AIR, trouveront au terminus du tramway de la rue Papineau, rue Saint-Zotique, des agents pour les conduire et leur fournir tous les renseignements requis.

Le drapeau canadien, arboré à l'entrée du PLATEAU BON-AIR, indiquera la route à ceux qui n'auraient pas d'agent sous la main. On pourra se reposer au terme du voyage, dans un kiosque confortablement chauffé.

Des objets utiles seront donnés en cadeaux aux visiteurs, dames ou messieurs.

Pour toute autre information sur le PLATEAU BON-AIR, s'adresser au

CRÉDIT MÉTROPOLITAIN (Limitée)

11 RUE DU SAINT-SACREMENT

Président: Victor Morin, échevin; Gérant: Olivier Asselin; Directeur des ventes: F. N. Gauthier.

CHERRY WHISKY

FREMY FILS

AUX CERISES MONTMORENCY

LA MARQUE D'ORIGINE ET LA PLUS ESTIMÉE DE FRANCE

LAW YOUNG & CO.

MONTREAL.

234-2-D ou 1-2 col.